Contrat de Transition Écologique et Solidaire

PETR
POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

CONTRAT D'OBJECTIF

Rapport final

Mai 2019 Avril 2022

PETR
POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL
• Brianconnais • Ecrins • Guillestrois • Queyras

Soutenu par

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

SOMMAIRE

1. Présentation de la mission
    1.1 Le territoire
    1.2 La mission, la stratégie

2. Bilan au terme des 3 ans du programme d'actions
    2.1 Synthèse sur les engagements du bénéficiaire – Année 3
    2.2 Synthèse sur l'engagement effectif des actions prévues au programme d'actions – Année 3
    2.3 Avancement des projets engagés ou réalisés
    2.4 Bilan chiffré des indicateurs rattachés à la convention

3. Le fonctionnement
    3.1 Un contrat en lien avec le projet de territoire
    3.2 Le suivi de la mission
    3.3 Les réunions et rencontres
    3.4 Les instances

4. La communication
    4.1 Les évènements
    4.2 Les outils et les productions

5. Perspectives

6. Bilan financier

1. PRESENTATION DE LA MISSION

1.1 LE TERRITOIRE

Territoire de projet, il couvre par ses limites une zone de montagne et de haute montagne cohérente correspondant à une réalité géographique aux richesses naturelles, culturelles et historiques partagées et complémentaires. Associant 37 communes regroupées au sein de 3 communautés de communes, le Pays des Ecrins, le Guillestrois-Queyras et le Briançonnais, ce territoire compte 34 014 habitants et couvre une superficie de 2 138 km², avec 80 % de son territoire à une altitude supérieure à 1 000 mètres. Chaque territoire présente un dénominateur commun quant à sa vie économique et sociale, qui reste largement dominée et dépendante du tourisme d'été et d'hiver, moteur principal de l'économie du Pays. Ces caractéristiques en font un véritable bassin de vie cohérent à caractère particulier.

1.2 LA MISSION, LA STRATEGIE

A. Le rôle du PETR

Le PETR permet d'assurer la liaison entre les élus des communautés de communes du territoire et les acteurs locaux, ainsi que d'être le relais auprès des partenaires financiers que sont l'Etat et ses opérateurs, la Région SUD Provence-Alpes-Côte-d'Azur et le Département des Hautes-Alpes. A cet égard, il coordonne les relations et interventions au sein du territoire des collectivités publiques et suit les actions et les projets mis en œuvre dans leurs domaines de compétences.

Par l'intermédiaire de ses chargés de mission, le PETR joue un rôle nouveau d'impulsion, d'animation, d'ingénierie et de coordination des projets menés sur le territoire afin de favoriser la démarche de projet, essentielle à l'émergence d'opérations innovantes et transversales.

B. Le Contrat de Transition Ecologique et Solidaire

Fin 2017, le PETR du Briançonnais, des Ecrins et du Guillestrois Queyras a été sollicité par le Ministère pour mettre en place sur son territoire un Contrat de Transition Ecologique et Solidaire (CTES). Le PETR a été choisi en raison des spécificités du territoire, ainsi que de son exemplarité en termes de transition écologique. Cette expérimentation de contrat est mise en place dans un esprit de travail partagé entre l'Etat et les territoires ruraux, et permet de faire émerger de nouvelles dynamiques venant du territoire sur les questions de transition écologique. Il permet aux porteurs de projet d'avoir un lien direct avec les services de l'Etat, et aux services de l'Etat d'avoir une vision de l'ensemble des projets du territoire.

Les orientations du CTES du PETR sont l'économie circulaire, par le biais de l'autonomie alimentaire (OS 1) et la gestion des déchets (OS 2) ; l'énergie : sobriété, production et stockage (OS 3), la mobilité (OS 4), et le logement (OS5). Le PETR a en charge les OS 1,2 et 3. Le Département a en charge les OS 4 et 5.

Afin de travailler à l'émergence de cette dynamique territoriale, une animation dédiée est primordiale. Les chargés de mission contribuent à l'émergence des projets sur le territoire et accompagnent les porteurs de projets dans la recherche de financements. Ils sont présents sur le territoire au service des communautés de communes, des communes, des entreprises et des associations. Ils mobilisent en priorité sur ce territoire les fonds et les programmes nécessaires à la mise en place d'actions

en faveur d'une politique énergétique de transition écologique et d'adaptation au changement climatique. Il est donc nécessaire de mobiliser une ingénierie dédiée au CTES et d'y allouer des crédits.

Globalement le CTES était suivi comme suit :

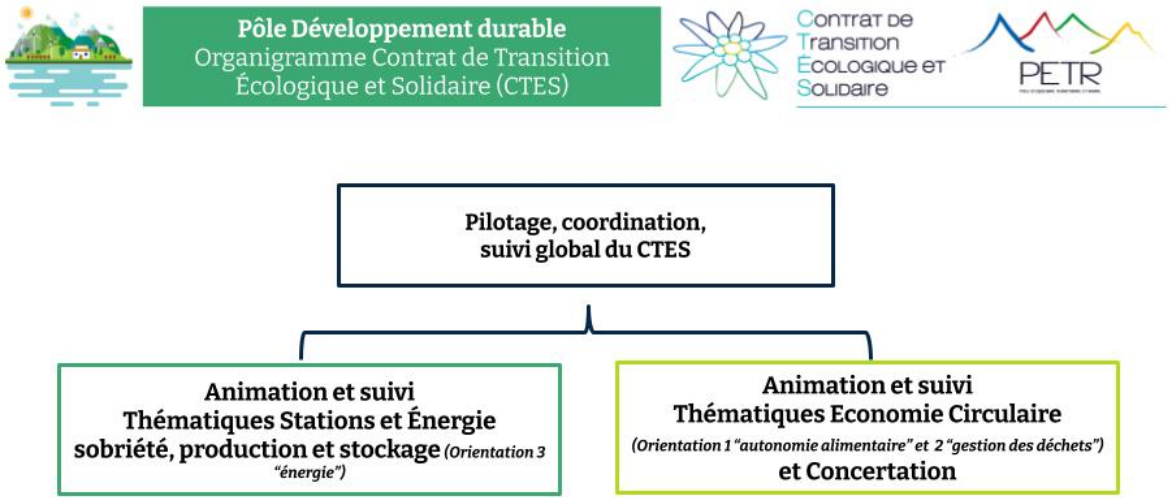

C. Le contrat d'objectif

Afin de mettre en place une partie de cette ingénierie territoriale, un contrat d'objectif a été signé entre le PETR et l'ADEME pour être un élément facilitant et incitatif pour le développement des actions d'économie circulaire, sociale et solidaire mais aussi de la communication et la concertation citoyenne.

Au travers d'un contrat d'objectif, l'ADEME soutient les territoires en proposant un accompagnement technique et financier leur permettant de concrétiser une stratégie structurée autour d'actions majeures, avec des résultats lisibles et mesurables.

Il permet de mobiliser des financements d'animation et d'ingénierie territoriale (dédiés à l'animation, la sensibilisation, l'information, le suivi, l'évaluation...) permettant au territoire de construire et mettre en œuvre un programme d'actions ambitieux.

Ensemble, nous avions fixé les objectifs et les résultats à atteindre, les moyens à engager ainsi que les conditions et modalités d'évaluation.

La durée du contrat d'objectif est proposée sur 4 ans, avec un programme d'actions prévu sur 3 ans. Le contrat finance :

- **La mise en place du CTES, le pilotage et la coordination du plan d'actions.**
- **L'animation territoriale sur les thématiques de l'économie circulaire, sociale et solidaire et de la concertation & la communication**

La mise en place du CTES, le pilotage et la coordination du plan d'actions.

Pour une pleine réussite du projet CTES, le PETR a mis en place une équipe pour maintenir et renforcer la dynamique globale impulsée. La mise en place, le pilotage et la coordination sont dévolus à la directrice du PETR, référente technique pour le territoire du CTES à raison de 0,3 ETP annuel.

La coordination du pôle CTES est assurée par la directrice du PETR, elle est en charge du contrat, de ses évolutions et de la réorientation de la stratégie si besoin, des relations avec l'Etat et les partenaires financiers. Elle suit également les objectifs fixés et en rend compte à l'ADEME lors de réunions dédiées.

La directrice du PETR gère la structure et coordonne les pôles ; elle est notamment garante de l'émergence et du développement de la dynamique du PETR autour de projets communs de développement partagés et d'une solidarité territoriale (acteurs publics/privés par exemple), de la cohérence et la coordination des actions entreprises sur l'ensemble du territoire et des acteurs locaux, de la mise en place d'une vision prospective : missions d'expertises et études réalisées par le biais des missions confiées au PETR, et de la mobilisation de fonds nécessaires, en lien avec les contractualisations en cours, pour les priorités du territoire,

de l'existence et le maintien d'un relais des politiques d'aménagement menées par l'Etat, la Région et le Département avec les acteurs du territoire et de la bonne convergence des fonds publics sur le territoire.

Du temps peut être dédié au suivi plus administratif du contrat et des projets à suivre ; mais également au suivi financier de la mission.

Par ailleurs, la directrice prend part au travail d'échange d'expériences et de mise en réseau à l'échelle nationale. De même elle participe avec le Président du PETR à des conférences, assises et autres événements organisés par les partenaires.

L'animation territoriale sur les thématiques de l'économie circulaire, sociale et solidaire et de la concertation & la communication

La mission Economie Circulaire et Concertation a en charge l'orientation 1 (autonomie alimentaire) et 2 (gestion des déchets) du CTES et dédie un temps spécifique à la concertation, élément transversal du contrat.

Les objectifs de la mission Economie Circulaire et Concertation pour l'autonomie alimentaire et la gestion des déchets sont :

- Mettre en place sur le territoire un programme pluriannuel et ambitieux d'animation, de facilitation et d'accompagnement des porteurs de projets d'économie circulaire, avec l'objectif de créer un cadre de confiance entre les porteurs de projets, les connectives, les services de l'Etat, les banques… et de faciliter le développement de projet de qualité, notamment sur le projet de l'expérimentation du polie d'économie circulaire du Briançonnais ;
- Inscrire le territoire dans une dynamique ambitieuse de développement des projets d'économie circulaire ;
- Créer de l'activité pour les entreprises et structures de l'économie circulaire et solidaire du territoire ;
- Réaliser une cartographie des acteurs et des flux de l'économie circulaire et des synergies possibles sur le territoire
- Mettre en place et animer la concertation nécessaire à la mise en place des stratégies ;
- Mettre en place et rédiger des fiches actions et fiches projets ;
- Actionner les leviers de financements possibles pour chacun des projets ;
- Mettre en place le suivi des dispositifs financiers par le biais de tableau de suivi ;
- Préparer les instances et comité en lien avec les contractualisations ou dispositif à mettre en place ;
- Mettre en place une communication à l'échelle du territoire

Pour l'orientation transversale de concertation citoyenne :

- Faire que les citoyens, les entreprises et les acteurs du territoires s'emparent de la dynamique transition écologique et solidaire par le biais d'évènements, réunions et outils de communication et de vulgarisation de la transition écologique et solidaire ;
- Entretenir la dynamique et faire connaitre les projets au plus grand nombre en mettant en place des actions, évènements sur le territoire ;
- Mettre en place des actions innovantes permettant la concertation citoyenne et démocratique ;
- Animer un Club Climat efficace et moteur ;
- Sensibiliser la population via les écoles, collèges, lycées et les entreprises à la sobriété ;
- Informer et échanger avec les citoyens sur les projets et les actions mises en place par le PETR
- Organiser un évènement spécial station ;
- Réaliser un livret des bonnes pratiques sur la concertation citoyenne dans le cadre de la transition écologique.

Récapitulatif des moyens humains en ETP soutenus par l'ADEME, via le Contrat d'objectifs, au sein de la structure PETR

	Sur les 3 ans
Pilotage et coordination	0,3
Economie circulaire, sociale et solidaire	0,5
Concertation & Communication	0,5
TOTAL	**1,3 ETP**

2. BILAN AU TERME DES 3 ANS DU PROGRAMME D'ACTIONS

2.1 SYNTHESE SUR L'ENGAGEMENT DU BENEFICIAIRE – ANNEE 3

Engagements	Avancement
Désigner un référent pour le suivi de la présente convention	Fait – le référent est la directrice du PETR
Mettre en place les instances présentées dans l'annexe technique du contrat d'objectifs	Fait – Cependant la réunion des instances a été perturbée par la crise sanitaire et la mise en place du CRTE : le dernier comité technique a eu lieu en novembre 2020 et le dernier comité de pilotage en décembre 2019
Mettre en œuvre son projet en associant les thématiques	Fait
Atteindre les objectifs associés à la présente convention	Au terme du contrat, les objectifs (sur 3 ans) sont atteints
Engager les moyens nécessaires à la mission d'animation et son suivi	Fait – Le poste « chargé(e) de mission économie circulaire et concertation » a été créé le 15 mai 2019 et occupé en permanence jusqu'au 30 avril 2022 (excepté une vacance de poste en février 2020)
Assurer la cohérence et la synergie du projet avec les différentes démarches territoriales sur son périmètre	Fait – Consulter l'évaluation de l'année 1 du CTES
Tenir l'ADEME périodiquement informée de l'état d'avancement de la mise en œuvre du programme d'actions et lui faire part des difficultés éventuellement rencontrées	Fait – l'ADEME est invitée aux différentes instances et la directrice et la chargée de mission sont en contact régulier avec Cécile Chéry et Cécilia Flori en charge du suivi du CTE
Faire état de la présente convention à l'occasion de toute manifestation ou information portant sur tout ou partie des résultats issus de la démarche	Fait
Collaborer au partage d'expérience, au suivi et à l'évaluation des projets organisés par l'ADEME et ses partenaires au niveau national ou régional	Fait – la directrice prend part au travail d'échange d'expérience et de mise en réseau à l'échelle nationale. De même elle participe avec le Président du PETR à des conférences, assises et autres événements organisés par les partenaires.

2.2 SYNTHESE SUR L'ENGAGEMENT EFFECTIF DES ACTIONS PREVUES AU PROGRAMME D'ACTIONS – ANNEE 3 :

FICHE DE POSTE	AVANCEMENT	INDICATEURS
Encourage et développe le développement sur l'orientation 1 et 2 du contrat de transition écologique et solidaire :		
Met en place sur le territoire un programme pluriannuel et ambitieux d'animation de facilitation et d'accompagnement des projets d'économie circulaire avec l'objectif de créer un cadre de confiance entre les porteurs de projets, les collectivités, les services de l'état, les banques … et de faciliter de développement de projet de qualité, notamment sur le projet sur l'expérimentation du pôle d'économie circulaire du Briançonnais ;	- Poste de chargé(e) de mission « Economie circulaire et concertation » occupé à temps plein depuis le 15 mai 2019 jusqu'au 30 avril 2022 (vacance de poste au mois de février 2020) - Rencontres et échanges réguliers avec les porteurs de projet et les différents partenaires	Nombre de boucle d'économie circulaire : 2 + 4 en cours de construction Nombre d'emplois préservés ou créés : 11 ETP Nombre d'essaimage de projets réalisés : 2
Inscrit le territoire dans une dynamique ambitieuse de développement des projets d'économie circulaire ;	- Rencontres régulières avec des nouveaux porteurs de projet et les différents partenaires - Accompagnement des porteurs de projets - Création et animation d'un groupe de travail « déchets et économie circulaire » avec les techniciens des EPCI pour coordonner et renforcer les actions à l'échelle du PETR	
Crée de l'activité pour les entreprises et structures de l'économie circulaire et solidaire du territoire ;	- Développement des activités des entreprises Extruflex, Doc'innov - Développement des activités des associations « Environnement et Solidaire », « Et Si C'était Avec », « La Fabrique à Liens », « Cosmos » - Potentiel de développement des entreprises l'association « La Fabrique à Liens », - Potentiel création de nouvelles structures (plateforme de co-compostage, boucle alimentaire)	
Réalise une cartographie des acteurs et des flux de l'économie circulaire et des synergies possibles sur le territoire ;	- Réalisation d'une deuxième cartographie plus détaillée	

Met en place et anime la concertation nécessaire à la mise en place des stratégies ;	- Organisation et animation du comité technique et du comité de pilotage du CTES - Organisation de rencontres régulières avec les différents partenaires	
Met en place et rédige des fiches actions et des fiches projets ;	- Fiches actions et/ou fiches projets rédigées : café/épicerie La Passa, Baïta, Défi Famille à Alimentation Positive, Diagnostic agraire, Moulin de Sachas, acquisition écodigesteur de couches, EIT, upcycling textile, Installation d'une serre-dôme, livraison en VAE, etc.	
Actionne les leviers de financements possibles pour chacun des projets ;	- Veille sur l'ensemble des financements mobilisables (Europe, Etat, Région, Département, etc.) - Projet de l'association Moulin de Sachas déposé auprès de la Région - Projets La Passa, livraison en VAE et verger municipal déposés dans le cadre du plan de relance - Projets Baïta, installation d'une serre-dôme, ateliers de cuisine parents/enfants, atelier de transformation en cours de dépôt dans le cadre du programme LEADER	
Met en place le suivi des dispositifs financiers par le biais de tableau de suivi ;	Fait	
Prépare les instances et comité en lien avec les contractualisations ou dispositif à mettre en place ;	- Préparation du comité technique du CTES du 5 novembre 2020	
Met en place une communication à l'échelle du territoire.	- Mise à jour du site internet du PETR et publication d'actualités sur le site internet et la page Facebook du PETR - Communication via le Média des Acteurs, la plateforme Nord05 en actions	

Encourage la concertation citoyenne		
Fait que les citoyens, les entreprises et les acteurs du territoire s'emparent de la dynamique transition écologique et solidaire par le biais d'événements, réunions et outils de communication et de vulgarisation de la transition écologique et solidaire ;	- Organisation d'animations à l'occasion de la SEDD 2020 (septembre-octobre 2020) - Co-organisation de l'atelier participatif « habitat » avec le Média des Acteurs et l'association Environnement et Solidarité (février 2021) - Organisation d'une série de 3 webinaires dédiés aux initiatives de transition écologique et solidaire dans le cadre du Club Climat et Transition (mai 2021) -Fresque Climat (2 temps en février 2022)	Nombre de citoyens mobilisés : 2760 Nombre d'élus mobilisés : 59 Nombre d'entreprises mobilisées : 26 Nombre de réunion du club climat : 14 Nombre d'actions de sensibilisation et communication envers les populations jeunes (écoles, collège, lycée) : 2 Nombre de projets réalisés par le club climat : 4
Entretient la dynamique et fait connaitre les projets au plus grand nombre en mettant en place des actions, évènements sur le territoire ;	- Organisation d'une série de 3 webinaires dédiés aux initiatives de transition écologique et solidaire dans le cadre du Club Climat et Transition (mai 2021) - Participation à divers évènements (voir ci-après)	
Met en place des actions innovantes permettant la concertation citoyenne et démocratique ;	- Journées sur l'alimentation des 22 et 23 novembre : Une journée avec les socio-professionnels (+/- 50 personnes) « Nouer des partenariats locaux autour de l'alimentation » et une journée grand public (+/- 100 personnes) « Objectif : Bien manger pour tous ». - Questionnaires via l'onglet « concertation citoyenne » sur le site du PETR	
Anime un Club Climat efficace et moteur ;	En raison de la crise sanitaire, le Club Climat et Transition a été en sommeil jusqu'au printemps 2021. Une série de 3 webinaires dédiés aux initiatives de transition écologique et solidaire a été organisée en mai 2021 pour le redémarrage, suivi par une première rencontre en juin	
Sensibilise la population via les écoles, collèges et lycée et les entreprises à la sobriété ;	- Co-organisation de la SEDD 2020 au lycée d'altitude (deux interventions (en visio) du PETR : « Agriculture & alimentation » et « De l'engagement citoyen à l'engagement politique » - La GreenWeek du lycée d'altitude et la matinée écocitoyenne du collège des Garçins ont été annulées en raison de la crise sanitaire liée à la pandémie de covid-19.	

	- Intervention lors du petit-déjeuner « Entreprendre la transition » à destination des entreprises (septembre 2020)	
Informe et échange avec les citoyens sur les projets et actions mises en place par le PETR ;	- Via le Club climat et transition - Via le site internet du PETR - Via la page Facebook du PETR - Articles de presse	
Organise un événement spécial station ;	- en préparation avec le chargé de mission CTES énergie. Initialement prévu au printemps 2020, puis reporté une première fois à l'automne 2020 en raison de la crise sanitaire, l'évènement a une nouvelle fois été reporté (automne 2021) et n'a pas eu lieu	
Réalise un livret des bonnes pratiques sur la concertation citoyenne dans le cadre de la transition écologique.	Joint	
Gestion administrative et financière des projets		
Elabore les délibérations et les actes nécessaires à la mise en œuvre du programme ;	Fait	Nombre de réunions du comité de pilotage : 0 (annulé en raison de la crise sanitaire) Nombre de réunions du comité technique : 1 Pourcentage d'avancement des objectifs : 100%
Réalise et suit le montage administratif et financier dans le cadre de projet, ainsi que les restitutions ;	Fait	
Accompagne l'instruction et suit l'attribution des demandes de subvention ;	Fait	
Rédige les demandes de devis, cahiers de charges et passe les marchés ;	Fait	
Suit l'exécution budgétaire du programme.	Fait	

2.3 AVANCEMENT DES PROJETS ENGAGES OU REALISES :

Orientation 1 : Autonomie Alimentaire du territoire			
N°	Nom du projet	Porteur de projet	Avancement
1.1	Boucle alimentation du Briançonnais	Communauté de communes du Briançonnais (CCB)	Suite à la présentation des résultats de l'étude flash en octobre 2019, le projet a été transféré à la CCB. En 2020 et 2021, la Chambre d'Agriculture a été missionnée pour réaliser une étude technico-économique finalisée en décembre 2021. Parallèlement, la SAFER mène une animation foncière qui doit se poursuivre en 2022 afin d'identifier les parcelles qui seront concernées par le projet.
1.2	Vergers municipaux à Puy-Saint-André	Commune de Puy-Saint-André avec un collectif de citoyens	En 2021, la commune a obtenu un financement dans le cadre du plan de relance. Cependant, la journée de plantation prévue à l'automne 2021 a été reportée au printemps 2022 faute de bénévoles. La formation devrait avoir lieu au même moment. Par ailleurs, la commune prévoit d'organiser une journée "vergers en fête" au mois de juin.
1.3	De la terre à l'assiette	Parc Naturel Régional du Queyras	Projet terminé. Une suite du projet est en discussion entre les partenaires.
Projets présentés en comité technique mais non inscrits au CTES :			
1.X	Création d'un Café-épicerie Associatif Culturel et Solidaire « La Passa »	Association La passa	L'ouverture est prévue le 23 avril 2022. En parallèle, en avril est également prévu le recrutement d'un coordinateur à mi-temps, un second poste de coordinateur à mi-temps devrait être créé par la suite.
1.X	BAÏTA – Une économie circulaire, localisée et organisée en commune	Entreprise Urbiseko	Projet en attente - Pas de financement identifié
1.X	Défi Famille à Alimentation Positive	Association Environnement et Solidarité	Projet terminé
1.X	Diagnostic agraire du Briançonnais et du Pays des Ecrins	PETR	Projet terminé

1.X	Restauration des machines du Moulin de Sachas et promotion de la culture et du travail des céréales	Association du Moulin de Sachas	Le volet “Restauration des machines du moulin de Sachas” est en cours. Le volet “Promotion de la culture et du travail des céréales” est en attente faute de financement.

Orientation 2 : Gestion des déchets			
N°	Nom du projet	Porteur de projet	Avancement
2.1	Etude préliminaire au vu de l'installation d'une plateforme de co-compostage de boues, biodéchets et déchets verts	Communauté de communes du Briançonnais	L’étude préliminaire a été finalisée. Une chargée de mission (0,5 ETP) a été recrutée pour mettre en œuvre le projet. Ouverture de la plateforme prévue en 2025
2.2	Plateforme de tri et déchetterie à destination des professionnels	Entreprise Alp'Services	Pas d’avancées significatives
2.3	Mise en place de couches lavables dans les établissements de garde et dans les ménages	Communauté de communes du Briançonnais	Le projet a été abandonné faute de porteurs et de financement
2.4	Expérimentation d'une filière de réemploi des matériaux et restes de chantier sur le nord des Hautes Alpes	Association Environnement et Solidarité/La Miraille	La plateforme de réemploi des matériaux a ouvert en septembre 2020, parallèlement au développement des activités de collecte et de réemploi. 4 premiers chantiers de déconstruction ont été menés. Développement d’une plateforme numérique en projet
2.5	COVADEX (Collecte et Valorisation des Déchets chez Extruflex)	Entreprise Extruflex	Le volet 1 (réduction des déchets dans le processus de production) a pu être mené à son terme. Des analyses de quantification des gains vont être réalisées en mai. Le volet 2 (collecte et revalorisation de déchets) est en cours de finalisation par la rédaction du cahier des charges et la contractualisation avec chaque client en vue de la collecte de leurs déchets. L’objectif est que ces “déchets” puissent réintégrer le processus de production
2.6	Des p’tits coins de transition	SCOP Les Gens des Hauts	Projet en attente faute de financement

Projets présentés en comité technique mais non inscrits au CTES :			
2.X	Création d'un tiers lieu dédié à la transition écologique	Association COSMOS : Collectif Œuvrant à des Solutions pour un Monde Ouvert et Solidaire	Après un important retard dû aux impacts de la pandémie (périodes de fermeture des commerces, difficulté à finaliser le bail de sous-location), le lieu a été officiellement créé début 2022. Les horaires de permanence sont en cours de définition. Parallèlement, l'association propose depuis plus d'un an des ateliers de transmission de savoir-faire sur diverses thématiques (réparation de vélo, graines germées, séchoir solaire, poterie, etc.).
2.X	Acquisition d'un écodigesteur de couches	EHPAD Guil Ecrins	La mise en œuvre du projet est incertaine en raison d'un retour d'expérience négatif concernant l'écodigesteur
2.X	Etude de préfiguration d'une démarche d'Écologie Industrielle et Territoriale (EIT)	PETR	Démarrage mai 2022
2.X	Création d'une boucle locale d'upcycling textile	Association " Et Si C'était AVEC"	En cours

2.4 BILAN CHIFFRE DES INDICATEURS RATTACHES A LA CONVENTION

Indicateurs prioritaires

Thème	Indicateurs	Valeurs cible à 3 ans	Valeurs à 3 ans
Economie circulaire	Nombre de boucle d'économie circulaire	1	2 boucles en fonctionnement : - Expérimentation d'une filière de réemploi des matériaux et restes de chantier sur le nord des Hautes Alpes – Association Environnement et solidarité - Création d'une boucle locale d'upcycling textile – Association Et si c'était Avec 4 boucles en création : Boucle alimentaire, plateforme de co-compostage, Plateforme de tri et déchetterie pro, Extruflex,

Communication mobilisation	Nombre de citoyen mobilisés	3 500	2760

Commentaires :

Indicateur « Nombre de boucle d'économie circulaire » : La valeur cible a été atteinte et dépassée avec la création de boucle d'économie circulaire. L'expérimentation d'une filière de réemploi des matériaux et restes de chantier sur le nord des Hautes Alpes a été concluante et la structuration de la filière se poursuit. La boucle locale d'upcycling locale est déjà en cours d'activité mais doit encore se consolider et se professionnaliser.

Indicateur « nombre de citoyens mobilisés » : 2760 citoyens ont été mobilisés entre juin 2019 et avril 2022. Ce chiffre est bien en deçà de l'objectif affiché de 3500. Cela s'explique en grande partie par la crise sanitaire qui a fortement impacté l'organisation d'évènements grand public de mars 2020 à mars 2022.

Indicateurs non prioritaires

Thème	Indicateurs	Valeurs cible à 3 ans	Valeurs à 3 ans
Economie circulaire	Quantité de déchets fermentescibles valorisés	7 000	Ouverture de la plateforme de co-compostage prévue en 2025
Economie circulaire	Nombre de nouveaux projets réalisés	5	9 projets ont été présentés en comité technique (dont 3 ont été abandonnés, partiellement abandonnés ou sont en attente): 1 - Projet de Tiers-lieu consacré à la transition écologique - Asso Cosmos 2 - Projet upcycling textile - Association Et Si C'était Avec 3 - Projet Défi Famille à alimentation positive - Asso Environnement et solidarité 4 - Projet Café épicerie associatif - Asso La Fabrique à Liens 5 - Projet Baïta - Ent. Urbiseko 6 - Projet Diagnostic agraire - PETR 7 - Projet Moulin de Sachas - Asso du Moulins de Sachas 8 - Projet Acquisition d'un écodigesteur de couches - EHPAD Guil-Ecrins 9 - Projet EIT - PETR
Mobilité	Nombre de kilomètres évités pour les déchets fermentescibles	80	Ouverture de la plateforme de co-compostage prévue en 2025

Communication mobilisation	Nombre d'entreprises mobilisées	15	87 (comprenant des porteurs de projet accompagnés et des entreprises ayant participé à des évènements ou actions organisées dans le cadre du CTES)
Innovation	Cartographie des acteurs, des flux et des synergies	1	1
Economie circulaire	Nombre d'emplois préservés ou créés	10	9 ETP : - 0,5 ETP Plateforme co-compostage - 11 postes dont 8 en CDDI Plateforme réemploi des matériaux (8CCDI = 5,5 ETP) - soit 8,5 ETP au total + En cours de création 1 ETP Et Si C'était Avec (2 postes x 0,5 ETP en création si subvention LEADER validée) 3 stages de 6 mois (diag agraire, diag EC + livret)

3. LE FONCTIONNEMENT

3.1 UN CONTRAT EN LIEN AVEC LE PROJET DE TERRITOIRE

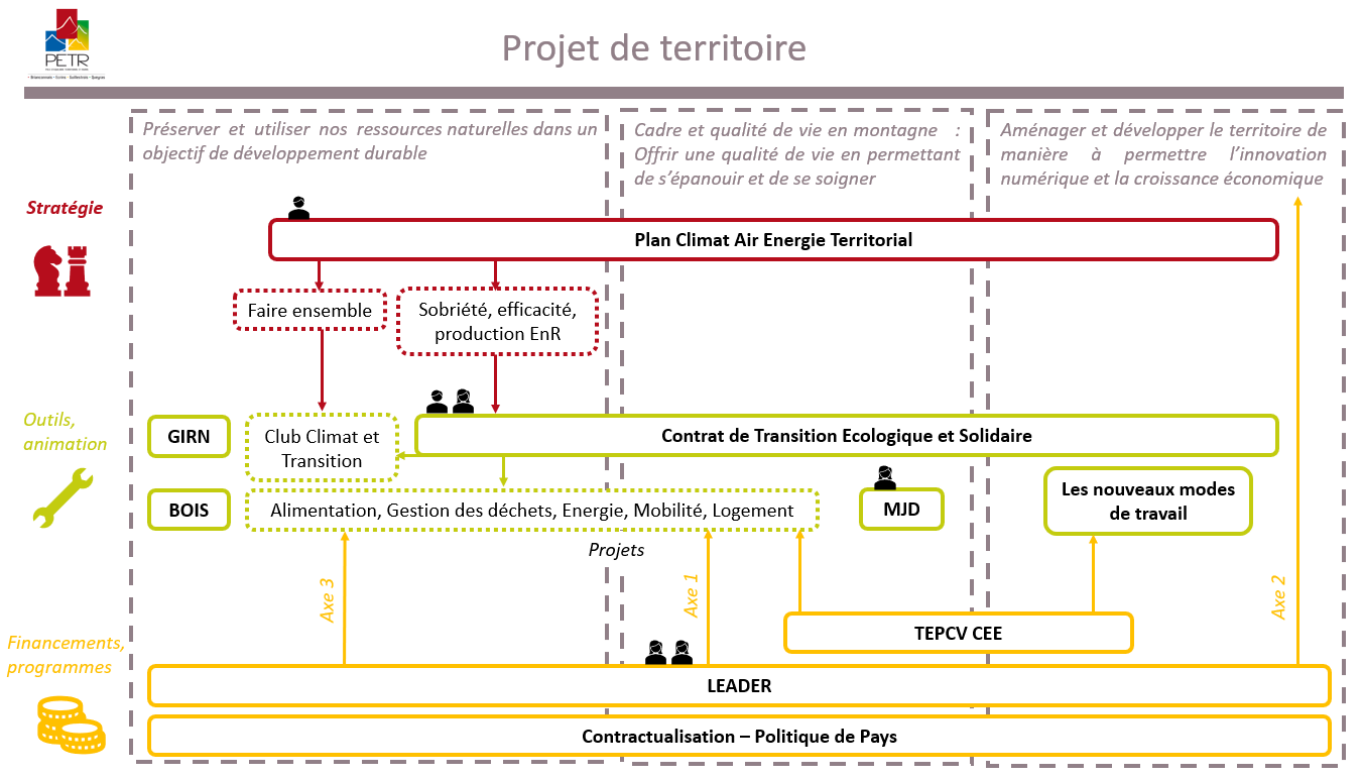

3.2 LE SUIVI DE LA MISSION

3.2.1 Direction

Il est important que les projets et la mission s'intègrent dans une dynamique territoriale et collective. La qualité et donc la réussite de la mission est entièrement dépendante de l'organisation sociale mise en place et de son bon fonctionnement. De fait, un suivi régulier est assuré par la direction du PETR. Les réunions d'équipe, les entretiens individuels, les copies de mail, ... permettent à la direction de suivre de près la mission et d'intervenir en temps réel si nécessité il y a.

Des moments et temps de travail plus formel sont organisés :

- 6 points organisés avec la directrice du PETR en 2020 (04/06, 25/06, 13/08, 15/09, 19/11, 10/12)
- 11 points organisés avec la directrice du PETR en 2021 (06/01 ; 18/01 ; 04/02, 11/02, 10/03, 24/03, 12/05, 22/06, 26/07, 10/10, 22/11)
- 2 points organisés avec la directrice du PETR en 2022 (01/03, 07/03)

Le bon déroulement de la mission a été évalué par le biais d'états d'avancements, ainsi qu'un entretien professionnel annuel, dont les comptes rendus sont disponibles en interne.

3.2.2 Elus

A la suite du renouvellement des instances du PETR en septembre 2020, deux élues référentes ont été nommées. Claudine CHRÉTIEN est référente de la mission « Économie circulaire », Marie BAILLARD est référente de la mission « concertation ». Ainsi, la chargée de mission travaille en lien direct avec les élues dans le but d'optimiser la stratégie territoriale en y intégrant l'ensemble des spécificités locales. Par ailleurs, le Président suit de près l'avancée des actions menées dans le cadre du Contrat de Transition Ecologique et Solidaire tout en étant juge au regard de la politique locale. Régulièrement, il prend connaissance de l'avancée des actions, directement avec la chargée de mission.

Mission « Économie circulaire » :

- 2 points organisés en 2020 (11/16 et 01/12)
- 7 points organisés en 2021 (18/01, 18/02, 26/05, 05/08, 15/09, 12/10, 01/12)
- 2 points organisés en 2022 (07/03, 25/04)

Mission « Concertation »

- 2 points organisés en 2020 (18/11 et 17/12) et 5 points organisés en 2021 (25/01, 10/02, 10/03, 24/03, 07/04) pour cadrer la mission
- Puis de très nombreux points pour préparer chaque rencontre du Club Climat et Transition et suivre l'avancée des projets

3.3 LES REUNIONS ET RENCONTRES

Le Contrat de Transition Ecologique et Solidaire a été créé dans un esprit de collaboration et de création de lien entre les acteurs du territoire, notamment via la charte d'engagement qui lie un réseau d'acteurs impliqués. La coordination, redynamisation, synergies entre les communes, les EPCI (3 communautés de communes), le PETR, les Parcs, le département et d'autres acteurs publics, privés et associatifs du territoire sur les actions en lien avec la transition énergétique, nécessite de mettre en place des actions d'animation. La chargée de mission, au fil de ses rencontres avec les acteurs du territoire, a pris en en compte les besoins émergents et a mutualisé les connaissances et compétences présentes sur le terrain pour une action publique globalement plus efficiente, au service du territoire du PETR.

Remarques :

- A noter que les comptes rendus en lien sont disponibles
- A noter le fort impact de la crise sanitaire et des restrictions engendrées. Parmi les conséquences de cette crise, le ralentissement pour de nombreux projets compte tenu de l'impossibilité à organiser des réunions, peu de nouveaux projets car entreprises/collectivité/associations en difficultés,

Le Contrat de Transition Ecologique et Solidaire ne possédant pas de fonds propres, son intérêt réside principalement dans l'animation dédiée. L'accompagnement administratif, technique et le soutien dans la recherche de financements et d'informations a pu être mis en place à travers les nombreuses rencontres de la chargée de mission, et ont contribué à la redynamisation du tissu territorial des acteurs locaux engagés.

Voici le récapitulatif des réunions et rencontres auquel la chargée de mission Economie circulaire a participé entre juin 2021 et avril 2022 :

Date	Structure	Nom	Motif
01-juin	Mobil'Hautes Alpes		CCT
01-juin	Et si c'était AVEC	Fabio De Sa	Point projet
02-juin	CCPE	Manon Guignard	Analyse questionnaire TE
02-juin	France Active	Dominique Giabiconi + Emilie Guichou	Présentation dispositifs France Active
03-juin	RNPAT	Oriane Marcadet	PAT/CTES
14-juin	Carton vert	Antonin Hemeury	GT Déchet
14-juin	Moutain wilderness	Anne Lozé	EGTTM
14-juin	PETR	Marie Baillard	CCT
16-juin	Et si c'était AVEC	Fabio De Sa	Point projet
16-juin	PETR	Louise + MB	Stage
16-juin	Smitomga	Fiona Bouchard	Présentation mission EC au Smitomga
23-juin	Région	Marine Allix	Action Région cartons/chiffons

23-juin	CCPE	Amandine Fiot	Assainissement/TS
28-juin	PETR	MB	Prépa CCT
28-juin	PNRQ	Xavier Bletterie	Point mission/actu projets
29-juin	CCB	Vincent Etourmy + service	Rencontre/Présentation mission
01-juil	PETR	DDK+CM+MT+YO+ER	Suite EPCI/PETR
05-juil	PETR	CM+MT+YO+Emma	Projet de territoire
05-juil	PETR	CM+MT+Yo	Commission projet
05-juil	PETR	Albane Roussot	CCT
06-juil		Fabio De Sa	Dossier FDI
06-juil	PNRQ/E&S/Asso Rec/ADDET	Xavier Bletterie, Miren Kerbrat, Marie Terrasse, Sebastien Bellue, …	PAT05 /Terre à l'assiette
07-juil	MdA	Agathe de Montmorrillon + bénévoles	Prépa atelier déchet
07-juil		Fabio De Sa	Finalisation FDI
19-juil	PETR	PL	Point carton + CCT
19-juil		Marion Serre	EGTTM Vallouise
20-juil	Doc Innov	Sandrine	Point dossier sub
21-juil	SMITOMGA	Fiona Bouchard	Prépa atelier déchet + points divers
22-juil	PETR	MB	Prépa CCT
27/07/2021	DREETS + Fabio de Sa	DREETS + Fabio de Sa	Prépa CDIAE
29/07/2021	Mda	Agathe de Montmorrillon + bénévoles	Prépa atelier déchet
03/08/2021	PETR	MB	Prépa CCT
03/08/2021	CCPE	Stéphanie Taranto, Julie Privat, David Fourrat	Présentation missions
04/08/2021	Fabio De Sa	Fabio de Sa	Prépa DUI
05/08/2021	PETR	Claudine Chrétien +PL	Point missions

09/08/2021	PETR	Michel Mouron	Présentation missions
09/08/2021	CCT	Guillaume Déjy	Prépa CCT
12/08/2021	Fromagerie du Queyras		Projet diagnostic emballage
18-août	Atelier laine d'Europe		Prospection Laine
13/09/2021	CCB	Vanessa Fine	Echange missions
13/09/2021	PnrQ	Xavier Bletterrie	Prépa rdv PAT
14/09/2021	PETR/CCB/SMITOMGA/CCPE/CCGQ	Jean Marie Albert, Fiona Bouchard, David Fourrat, Pascale Prothon	GT Déchet
15/09/2021	SMITOMGA	Fionard Bouchard	Prépa atelier déchet
15/09/2021	Carton Commun	Aude Etienne	RDV PP
20/09/2021	Commune Royal Canadel	Lea Fraga	Retour d'expérience mégots
21/09/2021	Association Entreprises des Bois de Grasse	Adrian Haizpuru	Retour d'expérience mégots
22/09/2021	Association L'atelier Branché	Benoit Dubost	RDV PP
27/09/2021	Association Et Si C'était Avec	Fabio De Sa	RDV PP
27/09/2021	SMITOMGA	Fionard Bouchard	prépa atelier déchet
27/09/2021	CCB	Paul Brun	CCT/ Liste de course ZD
28/09/2021	Association Et Si C'était Avec + CCGQ	Fabio De Sa + Emmanuelle Tuillière	RDV PP
04/10/2021	CMAR	Olivier Chazaud, Ninon Chappa, Jérome Dubrocard	Présentation missions
06/10/2021	ARBE	Claire Poulin	Charte zéro déchet plastique
07/10/2021	Biocoop L'épine vinette	Michèle Theric	RDV PP
11/10/2021	Valoralp	Gabriel Glatiny	Prospective solution cartons
12/10/2021	Relai Provence	M. Foulquier	Prospective solution textile

12/10/2021	Média des acteurs	Agathe de Montmorrillon + bénévoles	Prépa atelier déchet
12/10/2021	PETR	Claudine Chrétien	Point mission
14/10/2021	PETR	Marie Baillard	Point mission
19/10/2021	Association Forets Alpines	Lucie Lombard	RDV PP
25/10/2021	Association Forets Alpines	Marianne Carré	RDV PP
26/10/2021	SMITOMGA	Fiona Bouchard	Prépa atelier déchet
28/10/2021	3B Charpente	Jean Michel Tardy	RDV PP
22/11/2021	Radio RAM 05		Entretien article bourse aux déchets
24/11/2021	PETR	Marie Baillard	Prépa CCT
29/11/2021	PETR	Youhann Ourion, Manon Taing, Caroline Macle	Commission projets
30/11/2021	CCGQ	Douane Marie	RDV PP
02/12/2021	3B Charpente	Jean Michel Tardy	RDV PP
06/12/2021	PETR + Communes	Claudine Chrétien	Toilettes sèches
08/12/2021	PETR	Marie Baillard	Prépa CCT
09/12/2021	PETR + communes	Claudine Chrétien	Toilettes sèches
01/02/2022	PETR	Marie Baillard	Prépa CCT
09/02/2022	3B Charpente	Jean Michel Tardy	RDV PP
14/02/2022	Et si c'était AVEC	Fabio De Sa	RDV PP
16/02/2022	PETR	Marie Baillard	Prépa CCT
16/02/2022	Et si c'était AVEC	Fabio De Sa	RDV PP
21/02/2022	PETR	Marie Baillard	Prépa CCT
22/02/2022	CCB, CCPE, CCGQ	Romain Jacob, Amandine Fiot, Cécile Bellon	Guide toilettes sèches
09/03/2022	ANPP	Marie Claire Barré	Podcast
14/03/2022	SMITOMGA	Fiona Bouchard	Consigne du verre

15/03/2022	Comm'une bouteille + Smitomga	Fiona Bouchard + Cécile	RDV PP
16/03/2022	asso habitat partagé PSA	Cécilia Grimal	RDV PP

3.4 LES INSTANCES

Les comités techniques sont l'instance qui permet aux porteurs de s'adresser directement aux partenaires institutionnels du contrat : l'ADEME, la Banque des Territoires, la DDT, la DREAL, le CEREMA, le Département des Hautes Alpes, et l'État via le représentant de la sous-préfecture de Briançon. D'autres membres peuvent être conviés à ce comité à titre exceptionnel, s'ils sont porteurs d'informations utiles aux projets.

Les comités de pilotage assurent du bon déroulé des opérations en fonction des objectifs fixés, et entretiennent une dynamique au sein des différents acteurs impliqués notamment via une charte d'engagement. Cette charte évolutive permet de regrouper les acteurs qui souhaitent s'engager dans la transition écologique et solidaire autour d'actions communes.

Les commissions projets assurent une transmission de l'information efficace et une mise en lien des programmes sur les projets du territoire. Lors de ces temps, les projets collectés par l'ensemble des animateurs territoriaux du PETR sont partagés et étudiés sous le prisme des différents programmes en place.

3.4.1 Comités techniques Contrat de Transition Ecologique et Solidaire (CTES)

- Aucun comité technique n'a été organisé en année 3 en raison de la mise en place du CRTE

3.4.2 Comités de pilotage du CTES

- Aucun comité de pilotage n'a été organisé en année 3 en raison de la mise en place du CRTE

3.4.3 Commissions projets (temps de partage de projets entre les différentes missions du PETR)

- 05/07/2021 : Commission projets n°7

- 29/11/2021 : Commission projets n°8

- 01/02/2022 : Commission projets n°9

- 05/04/2022 : Commission projets n°10

Commission Projets n°7 Date : 05/07/2021 Lieu : Mont Dauphin
Ordre du jour : - Mission Energie 1/ Jour de la nuit / SEDD / semaine de la mobilité / fête des possibles 2/ Mobilisation des CEE pour les entreprises : faire suite au mail GEO PLC et RDV directrice PETR sur la mobilisation des entreprises et industrie. 3/ concertation et PCAET : lien questionnaire - LEADER 1/ Demande du Club de football de l'Argentière – La Bessée ; pas de soutien possible par le PETR, renvoie vers commune et CCPE pour accompagnement voir région pour financement. 2/ Retour sur les projets retenus en comité LEADER du 28 juin 3/ Calendrier pour le soutien de nouvelles demandes. - CTES_ Axes 1, 2 et concertation 1/ Retour CCT : précision des groupes définis. 2/ EGTTM

Personnes présentes : Caroline MACLE (Cheffe de Projet LEADER), Yohann OURION (Chargé de mission Transition Ecologique), Domitille CRENN (Chargée de mission Economie circulaire et concertation), Manon TAING (chargée de mission Énergie)

Commission Projets n°8 Date : 29 novembre 2021	Lieu : Mont-Dauphin
Ordre du jour : 1. Transversale : Conférence des maires Bilan année 2021 2. Mission Energie : Plan avenir Montagne Tableau suivi des fonds drainés Label commerce engagé Point actu mission 3. Mission LEADER : Projet coopérative des artisans du Queyras 4. Mission Concertation et Economie Circulaire : Label Commerce engagé 5. Mission sobriété énergétique : Conférence matériaux biosourcés Guides des aides à la rénovation (collectivités, entreprises, particuliers)	
Personnes présentes : Caroline MACLE (Cheffe de Projet LEADER), Yohann OURION (Chargé de mission Transition Ecologique), Domitille CRENN (Chargée de mission Economie circulaire et concertation), Manon TAING (chargée de mission Energie)	

Commission Projets n°9 Date : 1 février 2022	Lieu : Mont Dauphin
Ordre du jour : 1. Transversal : Projet université de GAP Tableau de suivi des fonds drainés 2. Mission LEADER : Coopération LEADER filière bois avec le Pays Vallée de la Sarthe : bois énergie et bois d'œuvre, gisements des forêts et des haies, exploitation et plantation / Comment développer la filière bois sur notre territoire ? Organisation d'un voyage d'étude (délégation Pays Vallée de la Sarthe à accueillir) Charte PnrQ 3. Mission CRTE : Candidature label une cop d'avance : identifier 3 projets à mener et 3 projets menés pour renouveler la candidature ; Projet cube écoles	
Personnes présentes : Caroline MACLE (Cheffe de Projet LEADER), Yohann OURION (Chargé de mission Transition Ecologique), Domitille CRENN (Chargée de mission Economie circulaire et concertation), Manon TAING (chargée de mission Energie), Aude PERRY (Chargée de mission CRTE)	

4. LA COMMUNICATION ET LES ACTIONS DE SENSIBILISATION

4.1. EVENEMENTS : LES TEMPS FORTS DE L'ANNEE 3

- **29 juin 2021 :** Première rencontre en présentiel du Club Climat et Transition

Visuel de communication du Club Climat et Transition

- **26 novembre 2021 :** A l'occasion de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets, Atelier « 5R pour zéro déchet en partenariat avec le Média des Acteurs et le SMITOMGA et lancement de la bourse d'échanges « déchets = ressources »

Affiche de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets et de l'atelier participatif « 5R pour zéro déchet)

- **14 décembre 2021** : Rencontres du Club Climat et Transition réunissant les deux groupes territoriaux nord du territoire/sud du territoire

Rencontre du CCT du 14/12/2021

4.2. OUTILS ET PRODUCTIONS EN ANNEE 3 :

La communication et les outils mis en place :

- Pour les rencontres du CCT :
  - Création d'un visuel de communication et d'une affiche pour le Club Climat et Transition
  - Publication de l'évènement sur le site internet, onglet « participation citoyenne » et onglet « actualité » ainsi que sur sa page Facebook
  - Annonce des dates de rencontres via la liste de diffusion mail (framaliste – 98 abonnés) et via la plateforme numérique de discussion (discord – 38 membres)
  - Publication de l'évènement sur l'agenda en ligne « le petit oiseau », le site « nord05en actions », la « brève du comptoir » du Comptoir des assos
  - Envoi d'un communiqué de presse pour annoncer chaque rencontre du Club Climat et Transition
  - Envoi d'un mail d'information à l'ensemble des collectivités du territoire
  - Mise à jour régulière de la page dédiée sur le site du PETR (dates des rencontres, comptes-rendus, etc.)
- Pour les actions du CCT :
  - Organisation d'une conférence de presse « Le Club Climat et Transition réalise une liste de course Zéro déchet pour le Briançonnais ! »
  - Création d'une page sur le site internet du PETR, onglet participation citoyenne
- Atelier déchet : Création et impression d'affiches pour la SEDD et l'atelier participatif « 5R pour zéro déchet »
- Bourses d'échanges : Création d'un visuel de communication pour la bourse d'échanges « déchets = ressources »
- Transversal : Rédaction de fiches-missions à l'occasion de la conférence des maires consultables sur le site internet, rédaction d'article pour la newsletter du PETR, Publication d'actualités en lien avec le CTES sur le site internet du PETR et sa page Facebook

Exemples de production :

- Affiche pour les rencontres du 1er et 3 mars 2022

- Visuel de communication pour la bourse d'échanges « déchets = ressources »

- Article du Dauphiné Libéré du 25/09/2021

VOS COMMUNES

GUILLESTROIS-QUEYRAS

Le Club climat et transition, un « laboratoire d'expériences »

C'est à plusieurs voix que Marie Baillard, Guillaume Déjy et Albane Roussot, la chargée de mission économie circulaire et concertation au PETR [Pôle d'équilibre territorial et rural] du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras, ont tenu à présenter le Club climat et transition.

Pouvez-vous expliquer le rôle du Club climat et transition ?

« C'est un organe de participation citoyenne qui avait vocation au départ à être de la concertation et qui aujourd'hui tient davantage de l'action citoyenne. Porté par le PETR, il a pour volonté d'être un laboratoire d'expériences pour la transition écologique et solidaire. »

Depuis combien de temps existe-t-il ?

« Ça fait deux à trois ans que cela existe. Actuellement on est en saison 2. Il y a quelques mois, on a proposé des webinaires sur différentes thématiques afin de faire un diagnostic du territoire en ce qui concerne la transition écologique et solidaire. Fort de ça, on a proposé aux citoyens de s'impliquer dans cette démarche et d'être eux-mêmes, soit relais des démarches déjà actuelles, soit porteur de nouveaux projets. »

De gauche à droite : Albane Roussot, Marie Baillard et Guillaume Déjy.
Photo Le DL/Dominique COLLOMB

Qui fait partie du Club climat et transition ?

« Tout le monde est le bienvenu, il accueille toutes les personnes qui veulent agir dans la transition écologique et solidaire. »

Pourquoi organiser des rencontres ?

« On a besoin aujourd'hui d'interface avec les acteurs de la société civile, les entrepreneurs, les citoyens, le milieu associatif, surtout qu'on entend beaucoup parler de l'importance de la participation dans les politiques publiques. C'est des choses que l'on a envie d'inscrire sur le temps long et c'est pour cela qu'aujourd'hui, c'est important de démarrer ces actions-là, d'être au contact des citoyens et de pouvoir créer ces interfaces pour qu'ensuite les politiques qui seront mises en place sur le territoire, le soient en cohérence avec les envies et les besoins des habitants. C'est important qu'il y ait un maximum de personnes qui s'investissent au club climat. »

Pourquoi délocalisez-vous ces rencontres ?

« On s'est rendu compte que la distance était un frein à la participation des habitants, donc on a décidé de démultiplier les lieux de rencontres et à partir de maintenant on va organiser en alternance un mois sur deux, une rencontre dans le Briançonnais et une rencontre dans le Guillestrois. »

Qui va s'emparer des actions qui découleront de ces rencontres ?

« Essentiellement les citoyens. Le PETR par le biais de la chargée de mission porte ces projets-là, mais ce sont les citoyens qui lancent la dynamique, qui s'emparent de ces projets. Il y a des projets qu'il faut relayer aux politiques et d'autres qui sont réalisables par les citoyens, les associations, les collectifs. Tout dépend du type d'actions et du territoire. La dynamique est lancée, là on est dans la mise en réseau. »

Propos recueillis par Dominique COLLOMB

« Apporter son expérience »

Albane Roussot a déjà participé à des rencontres du Club climat et transition. Elle raconte : « J'étais curieuse de voir à quelles actions concrètes ça pouvait donner naissance. Je ne savais pas trop ce que je pouvais apporter, mais les thématiques, climat, transition, me parlent, au bout de deux heures de rencontre, on voudrait que ça continue. Cela permet de comprendre comment les initiatives se forment, de pouvoir apporter son expérience à d'autres qui veulent faire la même chose sur un autre territoire, ça fait du bien à tout le monde. Je suis complètement bluffée de la dynamique locale. »

LA RENCONTRE

➤ La première rencontre du Club climat et transition dans le Guillestrois aura lieu en mairie de Mont-Dauphin, **lundi 4 octobre de 18 à 20 heures**. Un temps d'accueil et d'introduction sera organisé pour les nouveaux participants entre 17 h 30 et 18 heures. Ce rendez-vous ouvert à tous débutera par un temps de réflexions et d'actions par groupes de projets, il sera suivi d'un moment d'échanges en plénière.
Le pass-sanitaire ne sera pas demandé aux participants, possibilité de covoiturage, voir tableau sur site.
➤ Les inscriptions sont prises par téléphone au 07 88 73 46 83 ou en adressant un mail à cte-secc@paysgrandbrianconnais.fr.
➤ Plus d'informations sur https ://paysgrandbrianconnais.fr/actualites/detail/la-rentree-du-club-climat-et-transition

- Visuel de communication Brochure « Une mise en pratique de la participation citoyenne en faveur de la transition écologique en territoire rural et montagne : Le Club Climat et Transition du PETR du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras.

- Visuel de communication « Vos courses zéro déchet dans le Briançonnais ».

- Cartographie des flux d'économie circulaire du territoire du PETR du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras.

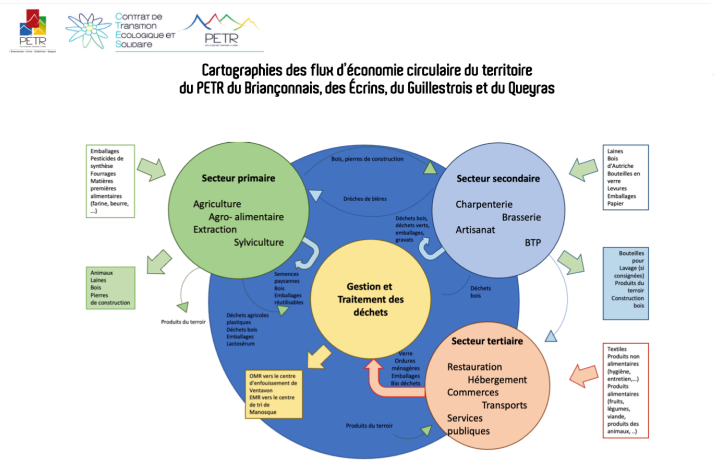

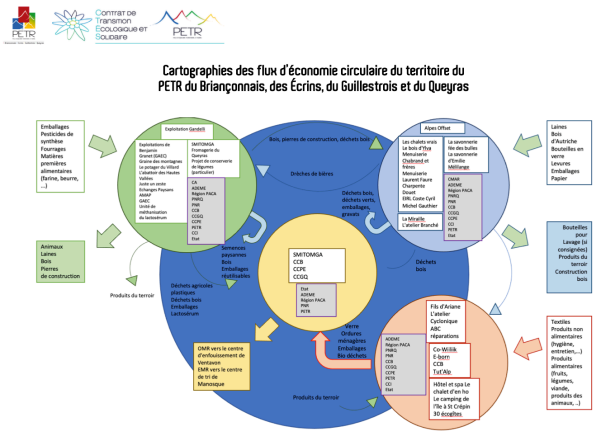

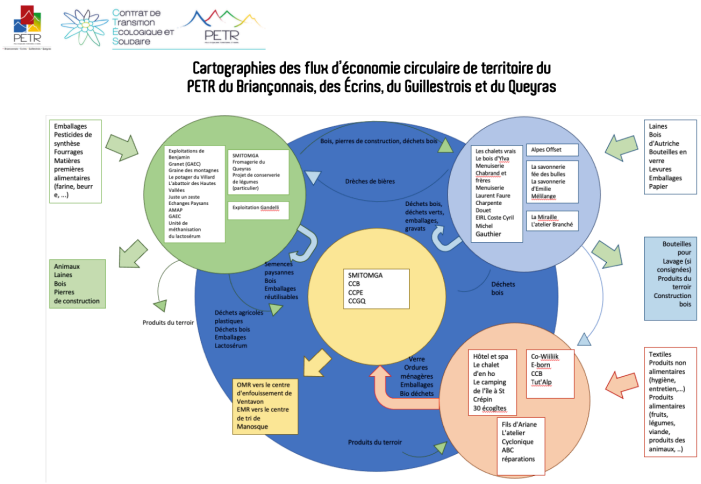

5. PERSPECTIVES

En décembre 2021, le CTES a été integré dans le Contrat de Relance et de Transition Ecologique qui est animé par une cheffe de projet depuis janvier 2021. Celle-ci a notamment pour mission la poursuite de l'animation sur les axes suivants du CTES :

Axe transversal « concertation citoyenne »

- Poursuite de l'organisation et de l'animation de rencontres régulières du Club Climat et Transition
- Concrétisation d'au moins 2 actions dans le cadre du Club Climat et Transition

Axe 2 « prévention et gestion des déchets »

- Poursuite de l'accompagnement et du suivi des projets inscrits et émergents et recherche de solutions pour les projets bloqués (toilettes sèches et couches lavables notamment).
- Emergence de nouveaux projets, notamment en renforçant la communication auprès des nouveaux élus.
- Poursuite de l'animation et de la prospective du groupe de travail « déchets et Economie circulaire » réunissant les services déchets des EPCI, le SMITOMGA et le PETR, ainsi que d'autres partenaires en fonction des besoins.
- Poursuite de l'animation de la bourse d'échanges « déchet = ressources »
- Poursuite de l'animation auprès des communes concernant les toilettes sèches

Suite à une décision du conseil syndical du PETR d'octobre 2021, l'axe 1 du CTES « autonomie alimentaire » n'est plus traité au sein du PETR mais directement par les communautés de communes.

Le PETR se lance dans une démarche d'étude de préfiguration d'Ecologie Indutrielle et Territoriale, le PETR ayant été retenu à l'appel à projet lancé par ADEME et la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

6. BILAN FINANCIER ANNEE 3

Voir état récapitulatif signé du Président du PETR et du comptable public joint.

Cartographies des flux d'économie circulaire du territoire du PETR du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras

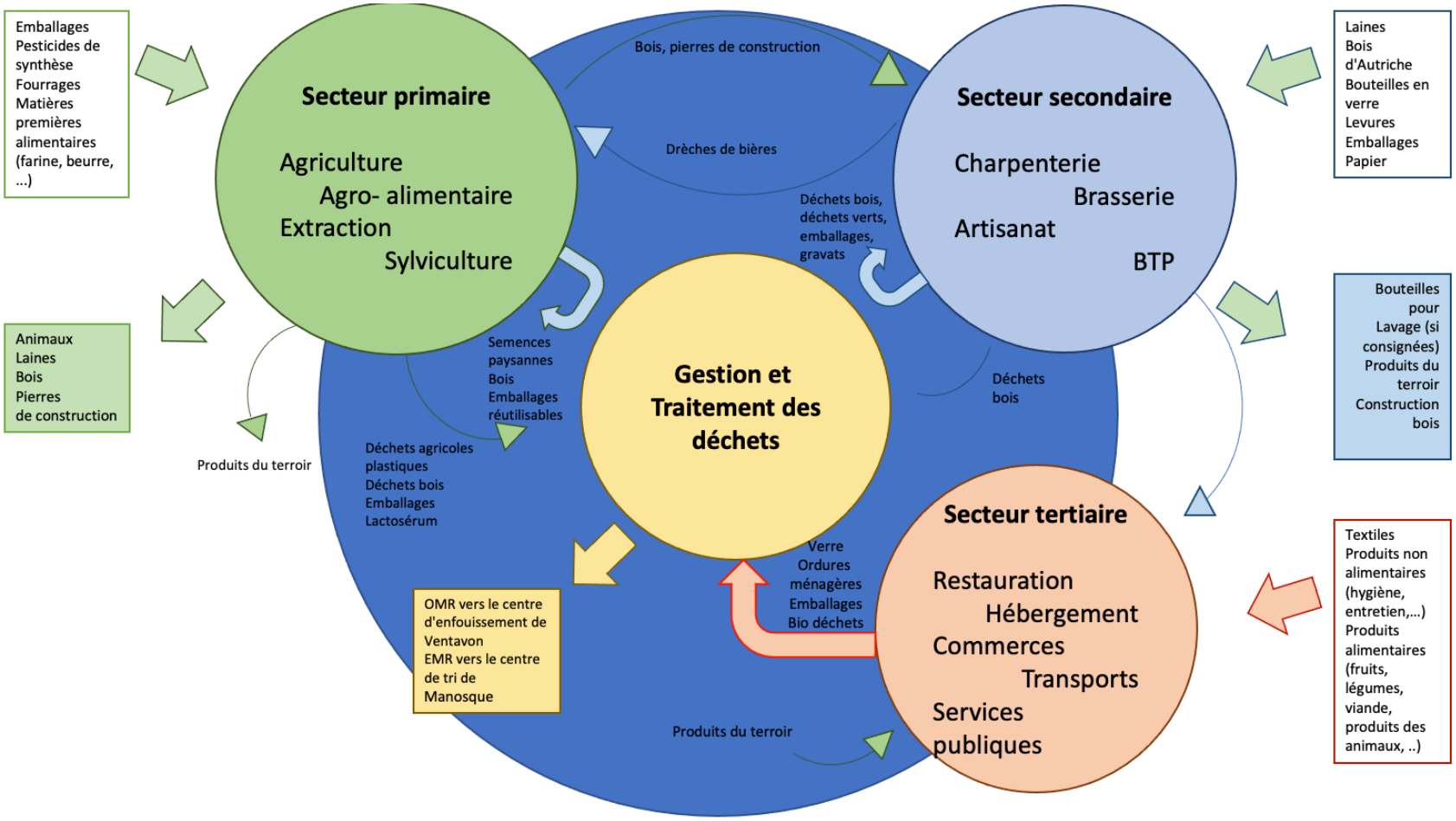

Cartographies des flux d'économie circulaire du territoire du PETR du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras

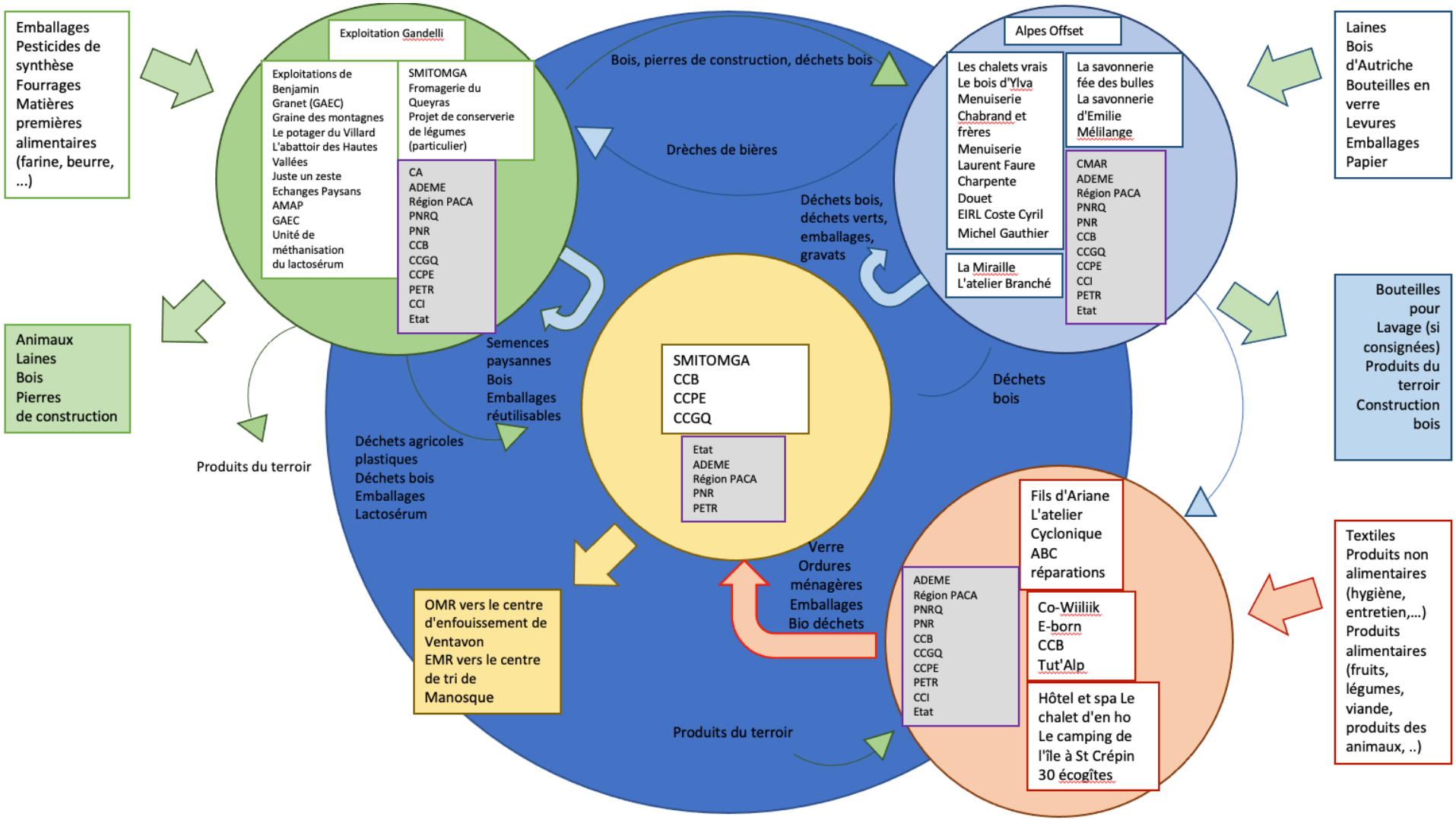

Cartographies des flux d'économie circulaire de territoire du PETR du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras

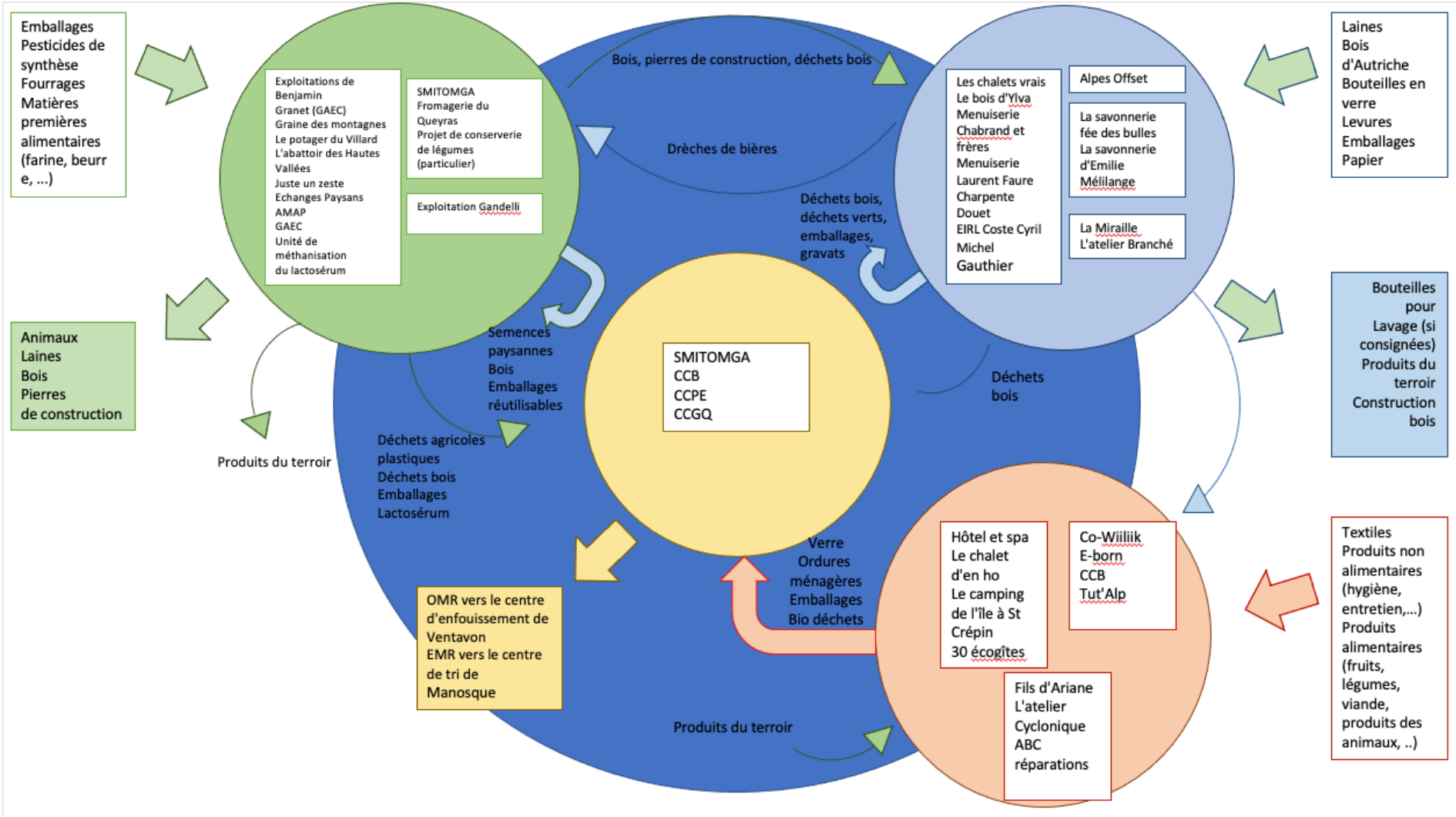

VOS COURSES ZÉRO DÉCHET DANS LE BRIANÇONNAIS :

- MONTGENÈVRE ET LA VALLÉE DE LA CLARÉE
- VALLÉES DE LA GUISANE ET DE LA HAUTE-ROMANCHE
- BRIANÇON ET ALENTOURS

« Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas »

Contrat de Transition Écologique et Solidaire

PETR

COURSES ZÉRO DÉCHET, C'EST FACILE !
COURSES ZÉRO EMBALLAGE, C'EST POSSIBLE !

Chacun son rythme, l'important c'est de participer !
Qui veut recycler longtemps s'y met tranquillement.

On peut tous participer de manière simple :
mettre son pain dans un sac à pain (pas besoin du petit papier), mettre les fruits et légumes dans un sac kraft des courses précédentes ou directement dans le panier sur le marché, acheter en vrac ou à la coupe plutôt que des produits déjà conditionnés et emballés, etc.

Kit de base de l'acheteur zéro déchet :
à stocker dans le coffre de sa voiture dans un grand panier, un sac réutilisable, une cagette ou un carton solide.
- Sacs en papier kraft gardés des courses précédentes,
- Sacs en tissu lavables (achetés ou confectionnés maison)
- Boites plastiques ou bocaux en verre de différentes tailles
- Boites à œufs gardées de courses précédentes

Osez demander et présenter vos propres emballages, osez refuser les emballages inutiles et les sacs plastiques. Les commerçants figurants sur ce guide ont adhéré à notre démarche avec enthousiasme.

Oui, c'est autorisé par la loi !
La loi n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire stipule que « tout consommateur final peut demander à être servi dans un contenant apporté par ses soins, dans la mesure où ce dernier est visiblement propre et adapté à la nature du produit acheté. Un affichage en magasin informe le consommateur final sur les règles de nettoyage et d'aptitude des contenants réutilisables. Dans ce cas, le consommateur est responsable de l'hygiène et de l'aptitude du contenant. Le commerçant peut refuser le service si le contenant proposé est manifestement sale ou inadapté »

Rappelez-vous : Acheter en vrac et réutiliser ses emballages est plus bénéfique pour la planète que de recycler. Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !

Mode d'emploi de ce livret « courses zéro déchet »
Vous trouverez dans ce livret les commerçants du Briançonnais qui proposent des produits en vrac, à la coupe ou non emballés et chez lesquels vous pouvez apporter vos propres contenants. Certains proposent également des emballages consignés.

ZONES GÉOGRAPHIQUES

- Zone 1 :
Montgenèvre et la vallée de la Clarée (Névache et Val des Prés)

- Zone 2 :
Vallée de la Guisane et de la Haute Romanche : Villar d'Arène, La Grave, Le Monetier-les-Bains, La Salle les Alpes, Saint Chaffrey

- Zone 3 :
Briançon, Villard Saint Pancrace, Puy Saint Pierre, Puy Saint André, Cervières

CATÉGORIES

1. Boucherie/charcuterie .....
2. Crèmerie/fromagerie .....
3. Œufs .....
4. Pain, Viennoiserie, Pâtisserie .....
5. Épicerie sèche sucrée .....
   muesli, sucre, fruits secs, confiture, thé, cafés…
6. Épicerie sèche salée .....
   riz, pâtes, légumineuse, céréales
7. Traiteur, plats à emporter .....
8. Boissons (dont boissons chaudes à emporter) .....

A noter : Constatant que la grande majorité des commerces vendent les fruits et légumes en vrac, vous ne trouverez pas de catégorie « fruits et légumes » dans ce livret.

Entrée par magasins (page 7) :
Nous avons listé les magasins et précisé pour chacun d'eux quels types de produits en vrac, à la coupe ou non pré-emballés vous pouvez y trouver.

ZONE 1 : MONTGENÈVRE ET VALLÉE DE LA CLARÉE

Direction Grenoble
ZONE 2 : VALLÉE DE LA GUISANE
ET DE LA HAUTE ROMANCHE
24
25
La Grave
23
Villar-d'Arène
N1091
La Guisane
11
10
Le Monetier-Les-Bains
13
12
N1091
14
16
La Salle-Les-Alpes
15
18
19
21
20
17
22
Saint-Chaffrey
Direction Briançon

ZONE 3 : BRIANÇON, VILLARD-ST-PANCRACE, PUY-ST-PIERRE, PUY-ST-ANDRÉ, CERVIÈRES

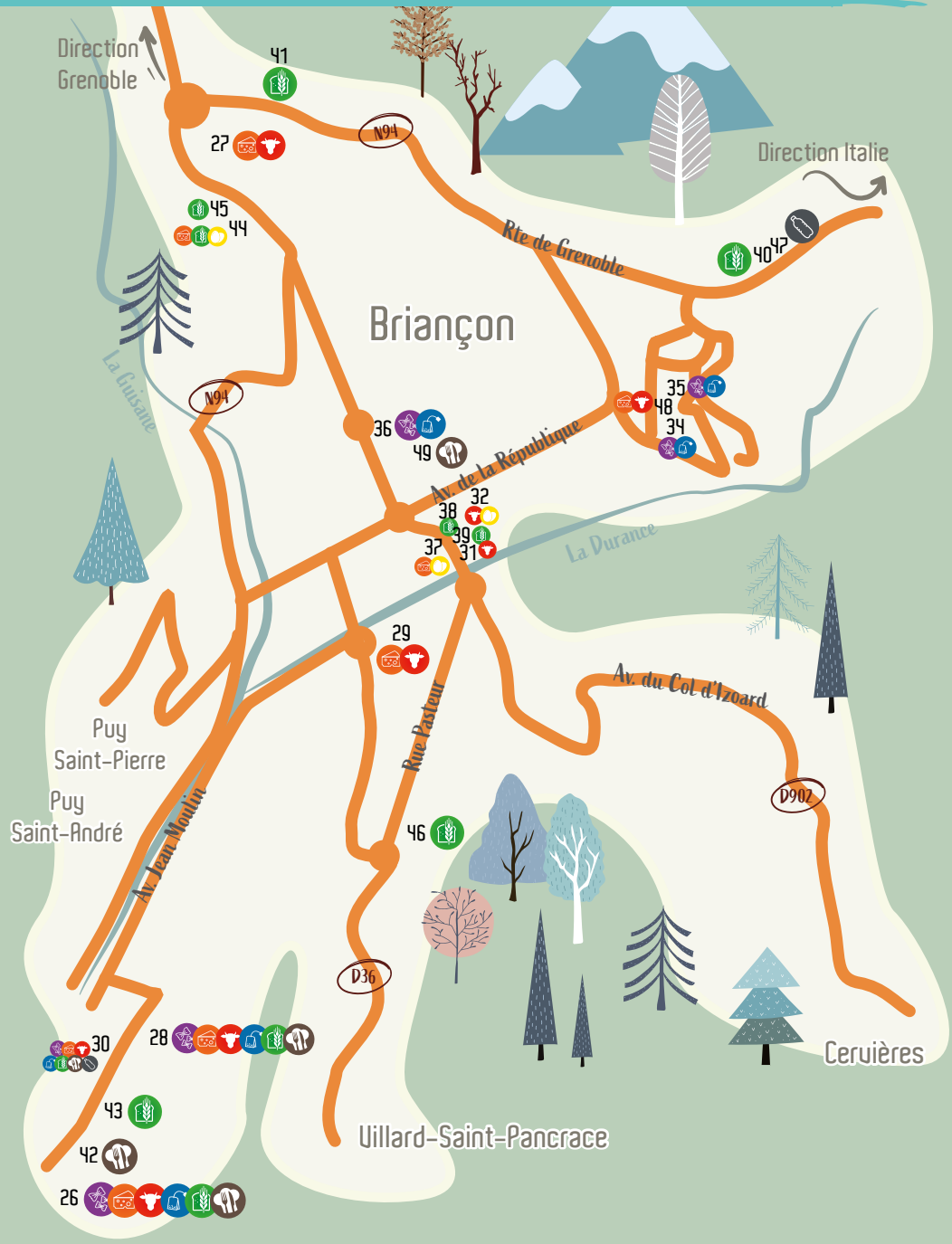

N°	Communes	Noms	Caté.
1	Néuache	Fromagerie de Plampinet	
2		Maison Bernard	
3	Montgenèure	La Ferme des alberts	
4		Sherpa	
5		La cuisse du Cochon	
6		L'atelier	
7		Proxi	
8		Chabeerton	
9		Le chalet des gourmandises	
10	Le Monêtier Les Bains	Au Plaisir du goût	
11		Boucherie Garnier	
12		Flayol	
13		Les délices de Mya	
14	La Salle Les Alpes	Aux saveurs d'antan	
15		L'alpain	
16		Au coin du Feu	
17	Saint Chaffrey	Le dahu Gourmand	
18		Sherpa Serre Chevalier 1350	
19		Carrefour montagne	
20		Boulangerie Flayol	
21		Boulangerie au Palet d'or	
22		Chez Puy	
23	Villar d'Arène	Chez Gégé	
24	La Graue	La boule à meije	
25		Alp Ser Vit	

N°	Communes	Noms	Caté.
26	Briançon	Carrefour Market-Briançon	
27		Casino-Drive Briançon	
28		Epine vinette BIOCOOP	
29		Leclerc Briançon	
30		Altitude Bio	
31		Le petit boucher	
32		Michel et Gonthier	
33		Association de pays fromagerie	
34		Le Panier Alpin	
35		Torrefaction de la Gargouille	
36		1000 &cimes	
37		La Fromagerie	
38		ALEF	
39		Le fournil de Briançon	
40		Oro Bianco	
41		Au Bon lamé	
42		Casa Portugal	
43		Emile Bec Boulangerie	
44		La vie Claire	
45		Ange Café	
46		Atelier du Pain Bio	
47		Vins Astier	
48		Vival La Gargouille	
49		Tiffinbox	

1. Boucherie/charcuterie.....
2. Crèmerie/fromagerie.....
3. Œufs .....
4. Pain, Viennoiserie, Pâtisserie.....
5. Épicerie sèche sucrée .....
   muesli, sucre, fruits secs, confiture, thé, cafés...
6. Épicerie sèche salée .....
   riz, pâtes, légumineuse, céréales
7. Traiteur, plats à emporter.....
8. Boissons.....
   (dont boissons chaudes à emporter)

Ce document a été réalisé bénévolement par les membres du groupe-projet « liste de courses Zéro-Déchet » du Club Climat et Transition du PETR du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras, et suivi par la chargée de mission concertation du PETR.

L'objectif est d'encourager la population ainsi que les visiteurs à changer leurs habitudes vis-à-vis de leurs achats. C'est aussi d'inciter les commerçants à s'engager dans une démarche zéro déchet en vendant des produits en vrac, en acceptant les contenants des consommateurs, en proposant des emballages consignés, etc. Tout cela pour réduire les quantités de déchets produits sur notre territoire.

Vous êtes un commerçant engagé dans une démarche Zéro Déchet mais votre commerce n'est pas encore référencé dans ce document ?
Contactez cct.environnement@gmail.com pour vous faire connaitre !

Le Club Climat et Transition est un lieu d'expérimentation et de mise en œuvre d'actions opérationnelles autour de la transition écologique et solidaire ouvert à tous.

Ses objectifs sont les suivants :
- **Informer & partager des informations**
- **Se former**
- **Agir & impulser des actions, des projets**

POUR EN SAVOIR PLUS :
www.paysgrandbrianconnais.fr – rubrique « participation citoyenne »

PETR
POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL
• Brianconnais • Ecrins • Guillestrois • Queyras

Le Club Climat et Transition est une initiative du PETR du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras» dans le cadre du Contrat de transition écologique

ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Projet financé par l'ADEME – Agence de la transition écologique

Atelier Virane • 04 92 20 32 61 • atelier-virane.com

Une mise en pratique de la participation citoyenne
en faveur de la transition écologique en territoire rural et de montagne :

LE CLUB CLIMAT ET TRANSITION DU PETR

du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras

Contrat de Transition Écologique et Solidaire

PETR

EDITO

La Transition Écologique et Solidaire est une urgence qu'il n'est plus nécessaire de démontrer. Convaincu que cette transition doit se faire avec la participation de tous les acteurs du territoire, le PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras œuvre en ce sens depuis plusieurs années.

Dès 2017, le PETR a souhaité aller encore plus loin en associant les habitants. Pour ce faire, a été imaginé le Club Climat et Transition : un outil de participation citoyenne permettant aux habitants de proposer et de concrétiser des actions en faveur de la transition écologique et solidaire. Il est également un espace d'information et de formation pour tous les citoyens qui le souhaitent.

La participation citoyenne, si elle nous semble indispensable, n'est pas aisée car elle nécessite une évolution de nos modes de fonctionnement et une adaptation aux attentes des citoyens. Au démarrage, nous avons fait face à des difficultés pour structurer et cadrer notre démarche. Et sur le temps long, la pérennité de la mobilisation des habitants et le renouvellement de la participation sont des enjeux majeurs auxquels il n'y a pas de solutions simples.

Aussi, nous souhaitons par ce livret partager notre expérience afin qu'elles puissent nourrir des initiatives émergentes. Parallèlement, nous avons également recueilli plusieurs retours d'expériences afin d'enrichir nos pratiques. Vous les trouverez également présentées ici.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et espérons que ce livret vous apportera des clés utiles à la définition et à la mise en œuvre de votre projet.

Pierre LEROY,
Président du PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras

et Marie BAILLARD,
Élue référente "concertation citoyenne" au PETR

SOMMAIRE

1. Contexte de la démarche **P4**

2. Caractériser les grands principes de la participation citoyenne **P6**

2.1 Définition théorique

2.2 Définition du PETR

3. Structurer et adapter la démarche **P10**

3.1 Les types de rencontre

3.2 Les outils de communication

3.3 Les différents rôles

4. Animer les rencontres **P20**

4. 1. Les deux premières rencontres : coconstruire l'organisation et les modalités des rencontres

4.2 Déroulé-type d'une rencontre

4.3 Comment pérenniser les rencontres ?

Références **P26**

Remerciements **P27**

1. CONTEXTE DE LA DÉMARCHE

Le PETR est doté d'une équipe d'ingénierie territoriale qui met en œuvre plusieurs missions : contractualisations des politiques territoriales, énergie et adaptation au changement climatique, économie circulaire, sobriété et énergie renouvelable, plan avenir montagne, programme LEADER, etc.
Le territoire du PETR représente environ le tiers du département des Hautes-Alpes qui se situe au nord de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et compte environ 36 000 habitants. Il regroupe 3 communautés de communes : celle du Briançonnais, du Guillestrois - Queyras et du Pays des Écrins.

Zone géographique sur laquelle portent les missions du PETR. Crédits image : paysgrandbrianconnais.fr

En 2014, le programme Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV) a permis au PETR alors Pays du Grand briançonnais des Écrins au Queyras d'initier un premier travail avec les citoyens afin qu'ils participent à la mise en place du plan d'action. En 2017, dans le cadre de la définition du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), ont de nouveau été organisés des ateliers de concertation avec les habitants. Ceux-ci ont connu un vif succès et cet engouement s'est traduit par la décision de les pérenniser au sein d'un Club Climat et Transition (CCT).

En 2019, le PETR a signé le Contrat de Transition Écologique et Solidaire (CTES) avec l'État et l'ADEME ainsi que d'autres partenaires. Ce contrat, mis en place dans un esprit de travail partagé entre l'État et les territoires ruraux, permet de faire émerger de nouvelles dynamiques du territoire en faveur de la transition écologique et solidaire. Il se décline en 5 orientations thématiques (l'autonomie alimentaire ; la gestion des déchets ; la sobriété, le stockage et la production d'énergie renouvelable ; la mobilité et le logement) ainsi qu'une orientation transversale : la concertation citoyenne. Le territoire a mis en avant, de par cette signature, sa volonté d'intégrer les citoyens dans l'émergence de dynamiques en faveur de la transition écologique.
En 2020, le Club Climat et Transition a été temporairement mis en sommeil en raison d'une vacance de poste et de la crise sanitaire.
Au printemps 2021, suite aux élections municipales de 2020, la volonté politique du PETR a été réaffirmée par la désignation d'une élue référente à la concertation. Appuyée par celle-ci, le Club Climat et Transition a été relancée par le travail d'une chargée de mission. Dans un premier temps, en raison du contexte sanitaire, une série de webinaires couvrant les thématiques traitées par le Club Climat et Transition a été lancée. Ils avaient vocation à présenter un panorama des initiatives existantes sur le territoire.

En juin 2021, une rencontre du Club Climat et Transition s'est tenue à nouveau en présentiel. Entre juin 2021 et mars 2022, 9 rencontres ont été organisées.

- Energies renouvelables
- Biodiversité
- Réduction des consommations d'énergie
- Gestion durable des déchets
- Réduction des gaz à effet de serre et mobilité
- Éducation à l'environnement
- Adaptation au changement climatique
- Changement de comportement

Issu de la mission concertation citoyenne et en lien avec la mise en place du Club Climat et Transition sur le territoire du PETR, ce livret a pour ambition de partager des pratiques de la participation citoyenne qui ont été testées sur notre territoire, notamment durant les rencontres du Club Climat et Transition, mais également des initiatives mises en en place dans d'autres territoires.

2. CARACTÉRISER LES GRANDS PRINCIPES DE LA PARTICIPATION CITOYENNE

2.1 DÉFINITION THÉORIQUE

Avant de pouvoir présenter des bonnes pratiques de participation citoyenne, il est nécessaire d'en comprendre la définition et les différences par rapport à la notion de concertation. Ce sont deux concepts à définir, leurs définitions étant variables selon les structures et les pratiques envisagées.

Selon, l'ADEME [1], il existe plusieurs types de participation :

- Informative dont l'objectif est de partager des informations auprès de la population sur les projets et enjeux de la collectivité. Il n'y a pas de débat, et elle s'adresse à l'ensemble de la population.

- Consultative qui vise à recueillir l'opinion publique. Elle ne nécessite pas forcément de débats pour délibérer et la décision finale reste toujours celle de l'autorité compétente.

- Concertation qui ouvre le dialogue sur des mesures et projets pour la collectivité entre les acteurs du territoires (citoyens, associations, entreprises, élus, ...). Cette dernière aboutit à des propositions et concerne un groupe d'habitants choisi par l'autorité compétente qui aura également le dernier mot sur la décision finale.

- Participation de co-production ou co-décision dont l'objectif est de faire participer les acteurs dans des projets liés au bien-être commun. Celle-ci s'adresse à un groupe de citoyens choisi et/ou volontaire, qui co-fabrique avec l'autorité ou contribue directement à la décision d'un projet. Dans le mode de co-production, la décision finale revient à l'autorité compétente tandis que dans un mode de co-décision elle revient aux habitants et à l'autorité.

- Autogestion dont l'objectif reste le même que la participation. Les habitants sont tous volontaires et sont à l'origine du projet, le portent et le pérennisent. La prise de décision appartient aux habitants.

2.2 DÉFINITION DU PETR

Au moment de la phase d'idéation de notre initiative, nous avons réfléchi aux différents enjeux de la démarche. Les questions suivantes nous ont permis de nous orienter.

- Quelle est votre définition de la concertation et de la participation citoyenne ?

La concertation citoyenne consiste à permettre aux citoyens de prendre part aux décisions politiques. Elle se manifeste au travers de l'activité du conseil de développement, une association loi 1901, indépendante du PETR. Les conseils de développement sont des lieux de dialogue et de propositions citoyennes. Leur rôle est de mobiliser la société civile pour appuyer la réussite des projets territoriaux. Le conseil de développement peut être saisi par les élus du PETR ou peut s'autosaisir pour conduire ses travaux. Ouvert à tous, le conseil de développement recueille les idées et questions de chacun afin d'impliquer aux mieux les citoyens dans les politiques publiques locales.

La concertation citoyenne a pour objectif d'inclure les citoyens dans des mesures qui les concernent. Au travers de la discussion entre acteurs, on reconnaît l'expertise de tous et en particulier celle des citoyens qui, parfois, ne se sentent pas assez spécialistes et donc légitimes de donner leur avis. Par l'intermédiaire de ces échanges, élus, citoyens, membres du monde de l'entreprise et associatifs se fédèrent autour de causes communes. Pour les citoyens, participer à l'élaboration de politiques publiques avec les élus permet de renforcer leur confiance envers eux. Les mesures sont ainsi plus légitimes à leurs yeux et seront de cette manière plus facilement mises en place par les élus. Donner la parole aux citoyens, c'est également prendre en compte les oppositions et conflits qui sont inhérents à la mise en place de projets ou mesures. Au travers du dialogue, ces derniers peuvent être plus facilement compris, déconstruits et dépassés.

La participation citoyenne consiste à permettre aux citoyens de proposer des projets et de les concrétiser collectivement. Le PETR met en place des outils pour faciliter l'émergence et la mise en œuvre de projets en lien avec la transition écologique et solidaire via une animation spécifique et un soutien technique. En revanche, dans le cadre de cette participation, le citoyen ne contribue pas directement à l'élaboration ou la mise en place des politiques publiques. L'objectif n'est donc pas tant de faire remonter des propositions d'actions aux élus que de réaliser collectivement des projets en faveur de la transition écologique et solidaire.

La participation citoyenne a pour objectifs de fédérer les citoyens et de les inciter à agir en lien avec la transition écologique et solidaire. De cette façon, cette pratique inclut les citoyens comme porteurs et acteurs de projets et reconnaît leur expertise en tant que telle. La pratique de la participation citoyenne permet à tous d'œuvrer et d'agir sur des projets sur leur territoire. Chaque citoyen ayant une idée innovante, une proposition qui manque sur le territoire peut user de sa créativité afin de les concrétiser en initiative avec le soutien d'une équipe citoyenne. Faire participer tous les citoyens volontaires à des projets d'intérêts locaux, c'est également faire croître leur attention en faisant découvrir l'ensemble des tenants et aboutissants avec lesquels il est nécessaire de composer.

Enfin, l'un des intérêts principaux de cette pratique est qu'elle permet à tous d'être acteurs et en particulier les catégories socio-culturelles éloignées, trop souvent mises de côté. En effet, elle permet aux citoyens issus de milieux défavorisés de se construire eux-mêmes au travers de leur capacité à agir. Ainsi, des personnes qui n'ont pas souvent été confrontés à des cadres institutionnels formels (scolaires, entreprises, etc.) peuvent s'accomplir dans un cadre plus libre de la participation autour de valeurs communes.

- Quels sont les principaux objectifs de cette participation ?

Se poser cette question en amont, vous permettra de cibler et d'articuler les grands axes de votre animation et de vos actions. Ces éléments ont également pour mérite de clarifier la démarche aux yeux des participants. Il est intéressant de valider ces objectifs avec ces derniers.

Le Club Climat et Transition est un lieu d'expérimentation et de mise en œuvre d'actions opérationnelles autour de la transition écologique et solidaire ouvert à tous. Il se veut coconstruit avec ses participants et évolutif.

Ses objectifs sont les suivants :

- Informer et partager des informations
- Se former
- Agir et impulser des actions, des projets

- Quelle articulation avec les démarches existantes ?

Il est intéressant de rechercher ce qui est fait sur votre territoire en termes d'initiatives de participation citoyenne impulsées par une collectivité ou toute autre structure. Ce recensement permettra de se nourrir des expériences et d'affiner la démarche naissante. Cela peut également permettre d'éviter les doublons, dans le cas de démarches déjà en cours ou réalisées.

Les retours d'expériences présentés dans ce livret ont été recueillis lors de temps d'échanges auprès de différentes structures ayant mis en place une initiative de participation citoyenne.

A. ENER'GENCE L'AGENCE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT DU PAYS DE BREST : Cette agence anime des ateliers du réseau « Citoyens du Climat », un réseau de citoyens engagés sur les enjeux de l'énergie et du climat. Le premier réseau de citoyens du climat a démarré à Brest métropole, en 2016. Depuis, 5 autres ont été créés. A ce jour, 6 réseaux de citoyens du climat sur le Pays de Brest existent. Ils correspondent aux 6 communautés de communes et métropoles ayant répondu à l'appel à projet de l'ADEME sur la mobilisation citoyenne. Ces ateliers sont ouverts à tous et ont pour but de former les citoyens sur des thèmes tels que la découverte et la transmission des éco-gestes simples, la compréhension d'un plan climat. Ils ont également pu suivre des modules sur les économies d'énergie dans l'habitat. L'objectif pour ces citoyens, à la suite de ces ateliers, est d'aller sensibiliser d'autres habitants et initier des actions de sensibilisation aux problématiques de l'énergie et du climat. Le réseau compte aujourd'hui plus d'une soixantaine d'adhérents.

B. L'ASSOCIATION LOIRET NATURE ENVIRONNEMENT : Cette association basée dans le département du Loiret a pour objectif de :
- Mieux connaître pour mieux préserver
- Éduquer à l'environnement pour sensibiliser un large public
- Agir pour plus d'éco-citoyenneté

Dans le cadre de leurs actions d'éducation à l'environnement, l'association a mis en place sur deux villages, 7 groupes de travail thématiques afin de mettre en œuvre les actions définies dans l'Agenda 21. Ces groupes réunissent habitants, élus et animateurs qui apportent un soutien technique.

C. LE PETR BRUCHE ET MOSSIG : Situé dans le département du Bas-Rhin, ce PETR a lancé l'animation d'un Club Climat dans le cadre de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). Initialement, l'initiative était centralisée mais à l'occasion du vote prochain du PCAET, l'initiative de participation citoyenne a été délocalisée dans chacune des communes avec un élu référent nommé. De cette façon l'initiative est plus proche des problématiques des habitants et est animée directement par les élus locaux, connus de ces derniers.

D. LA COMMUNE DE LOOS EN GOHELLE : Localisée dans le département du Pas de Calais, cette commune est pionnière en matière de participation citoyenne et recense de nombreuses initiatives et retours d'expériences. Un des dispositifs intéressants mis en place est le Fifty-Fifty. Il consiste à accompagner financièrement et techniquement des projets ou idées proposés par des habitants qui améliorent le cadre de vie. Une convention est ainsi établie avec la commune et les habitants s'engagent à mettre en œuvre et à pérenniser leur initiative.

E. ANACEJ : Le Réseau National de la Participation Enfance-Jeunesse est une association loi 1901 visant à promouvoir la participation des enfants et des jeunes à la décision publique et à accompagner les collectivités locales dans la mise en place de démarches de participation des jeunes. L'association s'adresse à différents publics : enfants, jeunes et jeunes adultes, professionnels, élus locaux et militants associatifs ainsi qu'aux différents niveaux de territoires : communes, intercommunalité, départements et régions.

3. STRUCTURER ET ADAPTER LA DÉMARCHE

La première étape clé dans la mobilisation des citoyens pour une initiative de participation citoyenne est de penser le degré d'engagement et d'être capable de l'adapter en fonction des citoyens. Il est donc nécessaire de fixer dans un premier temps le lieu et le format des rencontres.

3.1 LES TYPES DE RENCONTRE

Trois types de rencontres sont possibles : les rencontres en distanciel, en présentiel ou les rencontres hybrides. Elles ont chacune leurs avantages et leurs inconvénients en fonction de l'objectif de la rencontre : transmission d'information, définition d'une action, réparation des tâches, formation, etc.

• RENCONTRES EN DISTANCIEL

Avec la crise sanitaire, le recours à la visioconférence s'est fortement popularisé et a permis dans une certaine mesure de pallier à l'impossibilité d'organiser des rencontres en présentiel.

De notre côté, au vu du contexte sanitaire, nous avons organisé au printemps 2021 en amont des rencontres en présentiel une série de 3 webinaires consacrée à la présentation d'un panorama des initiatives s'inscrivant dans la transition écologique et solidaire en cours ou en projet sur notre territoire.
Ces webinaires se sont déroulés en deux temps : un premier temps d'information au cours duquel a été présenté le panorama des initiatives recensées sur le territoire, suivi d'un deuxième temps où les participants ont été invités à se positionner via un sondage en ligne sur des pistes d'actions qui pourraient être mises en œuvre dans le cadre du Club Climat et Transition.
Le format de ces rencontres était essentiellement descendant, les participants ayant la possibilité de s'exprimer et de poser des questions via le tchat. Dans ces conditions, les sessions se sont bien passées et les retours furent globalement positifs, même si certains participants ont exprimé leurs frustrations de ne pas pouvoir participer plus activement.

LE DISTANCIEL POUR PERMETTRE À TOUS DE PARTICIPER :
Pendant la crise sanitaire, le Pays de Brest a mis en place des rencontres en distanciel. Depuis, le pays continue d'utiliser le distanciel pour ses rencontres d'ateliers-formations qui peuvent commencer tardivement (18h) afin de permettre à tous de participer. Ainsi, des personnes qui avaient été éloignées du réseau ont pu se raccrocher à ce dernier et se relancer dans la dynamique.

Quelques clés pour faciliter les rencontres en distanciel :

Le premier conseil est d'y avoir recours dans les conditions qui permettront à l'utilisateur connecté de suivre correctement et de participer au maximum. Préférez des réunions courtes car la concentration des participants est moins importante qu'en présentiel et prévoyez des moments pour faire participer activement vos participants. Vous pouvez leur poser des questions directement, prévoir un quizz ou un jeu.

Il existe de nombreux outils numériques ludiques permettant de mettre en place des jeux, des tableaux virtuels, des quizz, etc. tels que :

– Kahoot : quizz à l'interface attractive, auquel on participe via un lien. On rentre un pseudo afin de participer et à la fin il y a un classement de points.
– Klaxoon : qui permet à tous les utilisateurs de remplir un tableau à distance. Également accessible via un lien, son interface est aussi très ludique.

D'un point de vue matériel, nous recommandons d'utiliser de préférence des technologies de vidéoconférence parmi les plus connues et qui ne nécessitent pas l'installation d'un logiciel spécifique. De cette façon, l'accès à tous à la vidéoconférence sera facilité et cela limitera des temps de préparation en amont et des explications pour l'installation. Parmi ceux testés, nous recommandons :

- Zoom qui est utilisable sur navigateur et donc ne nécessite pas l'installation d'un logiciel afin de fonctionner. Zoom est gratuit pour les rencontres à deux et présente une limite de 40 minutes au-delà de deux participants. Si vous êtes amenés à réaliser de nombreuses rencontres en distanciel vous pouvez souscrire à un abonnement payant.

- Teams (développé par Microsoft) est également utilisable depuis le navigateur. Il fonctionne avec une limite de 30 heures et 100 participants dans sa version gratuite.

RENCONTRES EN PRÉSENTIEL

L'intérêt de faire des rencontres en présentiel est de réellement pouvoir développer les liens entre les participants, le contact humain étant primordial pour créer le sentiment d'appartenance à un groupe.
Pour le choix du lieu, il est préférable de convenir d'un lieu public et facile d'accès, en particulier pour les premières rencontres. Par exemple, on peut penser aux salles municipales ou aux salles dans les bibliothèques.
Au fur et à mesure des rencontres et que les liens se créent entre les membres, il est bien évidemment possible de se réunir dans des lieux à connotations plus conviviales comme les cafés, voire même chez un participant ou en extérieur.

Lieu de rencontre public :
Le PETR du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras organise les rencontres du Club Climat dans des salles municipales.

Photographie de la salle municipale de la mairie de Mont-Dauphin.
Crédits image : le PETR du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras

Les "cafés papotes" : Le Pays de Brest organise des rencontres « cafés papotes ». Tous les douze du mois les membres se rencontrent dans un café pour discuter sans ordre du jour. L'idée est d'apprendre à se connaître et de permettre aux membres de se raccrocher au réseau.

Chez l'habitant : L'association Loiret Environnement qui assurait l'animation de groupe-projets a souhaité faciliter les rencontres chez les habitants afin, d'une part, de favoriser les rencontres du groupe en dehors des sessions bimensuelles en plénières mais également pour développer les liens entre les membres du groupe-projet.

Dans le cas où la zone géographique couverte par la démarche de participation citoyenne est large, il est envisageable de prévoir plusieurs lieux de rencontres afin que la distance ne soit pas un frein à la participation.

Élargir la zone cible de rencontre et permettre au plus grand nombre de participer :
Plusieurs personnes intéressées pour participer au CCT ont finalement renoncé car la large zone d'action du PETR les empêchait de se projeter et de voir les répercussions des initiatives sur leur quotidien. D'autre part, certains habitants ne pouvaient pas participer car le lieu de rencontre était trop éloigné de leur domicile. C'est pourquoi le PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras a choisi deux lieux de rencontres sur le territoire pour répondre aux contraintes géographiques des participants. Le PETR Bruche et Mossig a rencontré la même problématique avec ses habitants : ces derniers souhaitaient œuvrer sur l'échelle de leurs communes afin de pouvoir travailler en adéquation avec leur quotidien. Ils ont ainsi mis en place des rencontres découpées par communes.

RENCONTRE HYBRIDE PRÉSENTIEL-DISTANCIEL

Dans la mesure du possible, il est préférable d'éviter de combiner présentiel et distanciel au sein d'une même rencontre, en particulier lors des premières séances. Il sera extrêmement difficile pour les personnes en distanciel de participer et de ressentir la synergie de groupe ; tandis que les personnes en présentiel ne parviendront pas totalement à inclure les personnes en visio conférence et privilégieront naturellement les conversations en présentiel.
Néanmoins, le distanciel permet un gain de temps pour les participants et permet à certains ne pouvant être là de participer et de recueillir des informations. Ainsi, pour des petits groupes ayant déjà travaillé ensemble en présentiel et dont les rôles sont bien définis, la rencontre pourra se faire en hybride sans en altérer significativement les conditions.

Rencontre hybride présentiel-distanciel :
Le PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras a expérimenté les rencontres hybrides présentiel-distanciel dans le cadre d'un travail en groupes-projets avec des membres qui ne se connaissaient pas. Il est apparu que les membres en présentiel ne prêtaient pas attention aux membres en distanciel sur ordinateur (moins nombreux) car il n'était pas naturel d'interagir avec eux. De plus, du fait d'une mauvaise acoustique de la salle et d'un matériel inadapté, il était quasiment impossible de suivre les discussions en distanciel. D'où l'importance d'avoir du matériel performant et des groupes qui se connaissent déjà avant de se lancer dans l'hybridation.

3.2 LES OUTILS DE COMMUNICATION

Afin d'assurer le bon fonctionnement de l'initiative de participation citoyenne, la bonne communication en interne sera cruciale. De la même manière, pour faire vivre l'initiative en dehors du cercle des membres, il faudra assurer une bonne communication en externe. Cette partie a pour objectifs de détailler les enjeux d'une bonne communication et les outils internes et externes testés.

• EN INTERNE

La communication en interne vise à assurer les échanges entre les participants entre deux rencontres. Par conséquent, elle doit être adaptée aux habitudes des participants. Par exemple, ils peuvent préférer recevoir des mails ou encore utiliser plus souvent leur téléphone que leur ordinateur. Il ne faut donc pas hésiter dès la première rencontre à leur demander les canaux de communication qu'ils préfèrent. Le ou les canaux choisis doivent être faciles d'accès et à prendre en main, tandis que les messages seront succincts et dynamiques.

Après chaque rencontre, rédiger un compte rendu est le meilleur moyen de permettre aux personnes n'ayant pas pu participer de se maintenir dans la boucle. Encore une fois, il faut que ce dernier soit synthétique.

Combiner l'outil Discord© avec l'outil Framaliste© : Ce sont les outils utilisés par le PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras pour assurer la communication en interne du CCT. Pour les informations généralistes et importantes sur la tenue des rencontres du CCT, l'outil Framaliste© est privilégié. Issu de la suite Framasoft, logiciels libres sur internet, il permet de créer une liste de diffusion ouverte pour envoyer des mails groupés. Chaque abonné à la liste peut adresser un email à l'ensemble des abonnés en indiquant comme destinataire l'email de la liste. Pour des informations plus spécifiques et discussions entre membres, c'est l'outil Discord© qui est utilisé. L'avantage de cet outil est qu'il permet de créer plusieurs canaux de discussion au sein d'un même serveur. Ainsi, les membres peuvent discuter de leur projet sur leur propre canal et peuvent aussi naviguer dans les autres canaux afin d'en suivre l'avancement. Cet outil est gratuit et disponible sur application téléphone, sur navigateur internet (téléphone et ordinateur) et sur application ordinateur.

A noter : L'outil Framateam©, qui fonctionne comme Discord© a été précédemment testé dans le cadre du Club Climat et Transition et n'a pas été adopté par les membres car son interface est peu intuitive et non disponible sur téléphone. Cet outil n'a pas été retenu par la suite.

Whatsapp© : Le Pays de Brest a quant à lui choisi de travailler avec l'outil Whatsapp© car il est facile et intuitif à prendre en main et il est par ailleurs plus populaire auprès de ses membres.

Echanger les numéros de téléphone : Dans le cadre du CCT, il a été remarqué que de nombreuses personnes continuent de communiquer via sms ou appel.

Trombinoscope des membres : Cette initiative a été proposée et mise en place par l'une des participantes du CCT au PETR du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras. A chaque arrivée d'un nouveau membre, ce dernier est invité à remplir le trombinoscope avec une brève présentation de lui-même.

• EN EXTERNE

La communication externe permet de faire connaître l'initiative et de donner envie aux habitants de s'y impliquer. Il est donc important de la soigner et de la faire perdurer dans le temps afin de donner envie à de nouveaux habitants de rejoindre la dynamique.

Il est important d'identifier un maximum de canaux de communication utilisés par le public cible et de ne pas négliger l'importance des réseaux sociaux.

Afin de toucher un public nouveau, il peut être intéressant de participer à des événements extérieurs (marché, festival, etc.), sans rapport premier avec l'initiative, afin de la présenter.

Bulletins municipaux : Plusieurs structures (PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras, l'Association Loiret Nature Environnement et le PETR Bruche et Mossig) utilisent les bulletins municipaux pour diffuser les informations sur la date, le lieu et l'heure de la rencontre. Les bulletins municipaux permettent de toucher une large portion de la population locale.

Les réseaux sociaux : Le réseau social le plus utilisé par les partenaires est Facebook©. La plupart possèdent des pages sur lesquelles sont publiés les posts. Aussi, de nombreux habitants possèdent un compte Facebook© qu'ils consultent régulièrement. Publier des informations sur Instagram© permettra de toucher une population plus jeune que celle utilisant Facebook©.

Les sites internet des partenaires : Les sites internet des structures (Mairies, associations, communautés de communes, ...) permettent de relayer les initiatives, d'une part sur leur page généraliste en fournissant des informations et d'autres part, dans leurs actualités, où des communications sur la tenue des rencontres pourront être diffusées.

Les médias locaux : Avoir recours aux médias locaux permet une nouvelle fois de faire connaître la démarche de participation citoyenne. La parution d'article généraliste est le plus souvent gratuite, alors qu'il est possible de faire publier un article personnalisé (article long, etc.) contre rémunération.

Affiches, flyers et QR codes : Pour chaque rencontre, éditer des affiches et/ou flyers à afficher dans des endroits fréquentés par le public cible (supermarché, écoles, mairies, ressourceries, etc.). Il est possible de solliciter les participants pour qu'ils accrochent les affiches dans les lieux qu'ils visitent. Néanmoins, au PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras il a été constaté que peu de participants sont venus aux rencontres après avoir vu une affiche, il semble donc que l'efficacité de ce mode de communication est moindre.

Carnets de liaison : Une des pratiques mises en place par l'association Nature Loiret Environnement a été de demander aux enseignants de mettre un mot dans le carnet de liaison de leurs élèves afin d'informer les parents de l'existence de l'initiative. Cette pratique a également été mise en place par la Communauté de communes du Briançonnais lors d'un événement de ramassage de déchets.

Le bouche à oreille : Incontournable car simple et basé sur la confiance, ce mode de communication a été sollicité par toutes les structures interrogées.

3.3 LES DIFFÉRENTS RÔLES

Pour mettre en place et faire vivre une initiative de participation citoyenne, définir les rôles de chaque acteur est la clé pour offrir une initiative cadrée. Elle apparaît d'autant plus fiable et structurée aux yeux des participants.

Ces répartitions de rôles et missions ont été mises en lumière lors de notre entretien avec l'ANACEJ qui est spécialisée dans la mise en place de la participation citoyenne avec un public jeune. Cependant, la nature des rôles ne varie pas en fonction de l'âge du public.

• LE (OU LA) CHARGÉ(E) DE MISSION

Le (ou la) chargé(e) de mission est souvent à la tête de l'animation et apporte ses compétences dans l'élaboration et le déroulement de l'initiative. Ses principales missions sont :

- Faire vivre l'initiative
Il/elle organise et anime les rencontres. Il/elle s'occupe donc de la communication interne et externe entre tous les acteurs. Il/elle est ainsi responsable de l'organisation du groupe et des rencontres.

- Faire le lien entre tous les acteurs
Si le travail d'un groupe-projet nécessite de solliciter les services de la communauté ou les élus, c'est le ou la chargé(e) de mission de faire le lien entre chacun d'eux.
Il/elle échange très régulièrement avec les élus référents du projet sur les rencontres et leur avancement.

- Mobiliser son savoir-faire technique et son savoir-être
Le ou la chargé(e) de mission, de par sa formation, possède le savoir-faire technique pour, d'une part, visualiser les objectifs du dispositif et d'autre part pour épauler les citoyens dans l'élaboration de leur projet. Ainsi, il leur apporte son soutien et leur transmet la méthodologie de projet.
Pendant les rencontres, il/elle mobilise son savoir-être afin d'être le garant des conditions d'animation et veille à la bonne répartition du temps de parole.

Les principaux défis de ce rôle sont :

- Acquérir de la légitimité auprès des participants. Savoir faire respecter les conditions de rencontres, savoir obtenir le respect et le silence seront les défis de savoir-être du ou de la chargé(e) de mission. Il est important que le ou la chargé(e) de mission entretienne de bonnes relations avec les citoyens. Par exemple, le/la chargé(e) de mission peut tutoyer les habitants qui sont d'accord. C'est une relation peu formelle qui permet la création de lien entre le/la chargé(e) de mission et les habitants mais qui reste plus formelle que celle qu'entretiennent entre eux les citoyens.

- En lien avec le défi précédent, dès les premières rencontres, il faudra identifier la ou les personnes ressources. C'est à dire la ou les personnes sur qui peut s'appuyer le/la chargé(e) de mission et en qui il/elle peut avoir confiance. De cette façon, ce dernier pourra s'appuyer sur cette personne s'il a besoin de déléguer une tâche. Cette ou ces personnes sont (généralement) assidues, motrices et forces de proposition.

- En théorie, le/la chargé(e) de mission réalise l'animation des groupes-projets mais ne s'implique pas dans ces derniers qui fonctionnent idéalement en autonomie. Néanmoins, il/elle s'enquiert à chaque rencontre de leur avancement et vérifie que la dynamique du groupe fonctionne. Il/elle peut également appuyer l'avancement du groupe au besoin.

- Il/elle est également le/la garant(e) des conditions favorisant la convivialité. Il/elle doit trouver le fin équilibre afin d'assurer de bonnes conditions de rencontres tout en permettant que des liens se créent entre les membres de l'initiative.

- Enfin, il/elle est force de proposition de méthodes d'animation pour mener à bien le tissage de liens entre les membres (brises-glaces, etc.), les confrontations d'idées (débats mouvants, etc.) et la mise en place de projets (travail en sous-groupe, rédaction de fiches projets, etc.).

Une animation cruciale :
Une animation pérenne de la démarche est un prérequis indispensable à son bon fonctionnement. En effet, il est difficile de mettre en autonomie les groupes et ceci a été remarqué dans la plupart des structures interrogées. En dehors des rencontres animées par un animateur/animatrice dédié(e), les habitants ont du mal à mobiliser du temps pour s'organiser et avancer sur leurs projets. Aussi, en cas d'arrêt ou d'interruption de l'animation, le risque est qu'aucun groupe ne poursuive son initiative. Certains citoyens s'engagent dans des associations avec lesquelles ils renouvelleront leur engagement. Le rôle de chargé(e) de mission en tant qu'animateur/animatrice est donc crucial pour que l'initiative soit viable, durable et fédératrice. Il convient donc pour la structure porteuse de la démarche de prendre en compte dès l'origine les coûts liés à la mise en œuvre de l'animation et à la coordination des actions et d'y dédier un budget spécifique : Au PETR du temps de travail consacré par le chargé de mission à hauteur de 0,5 ETP, des frais liés aux déplacements et à la mise en place, l'édition des outils de communication, etc.

Les enjeux du changement de poste :
Lors d'un changement de poste, il faut faire en sorte que la dynamique ne se perde pas avec le changement du/de la chargé(e) de mission. Pour ce faire, il est préférable de prévoir une période de tuilage afin de permettre au groupe de faire connaissance avec le nouvel animateur/la nouvelle animatrice. Un changement peut-être également l'occasion de rafraîchir l'initiative et de relancer une initiative de participation citoyenne qui s'était essoufflée.

L'ÉLU(E) RÉFÉRENT(E)

L'élu(e) (ou les élu(e)s) est le porteur du projet politique. Il/elle appuie la légitimité de l'initiative. Ses missions principales sont les suivantes :

- Porter le projet politique et faire le lien avec les autres élus
Pour cela, l'élu(e) va chercher auprès de ses pairs un soutien et va les rassembler autour de l'initiative de participation citoyenne. Il porte le projet auprès des autres élu(e)s et citoyens.
Il/elle coconstruit avec le/la chargé(e) de mission les objectifs des rencontres et valide leurs contenus.

- Incarne le politique
Il est intéressant qu'il/elle soit présent(e) le plus possible pendant les rencontres car il/elle incarne l'image de l'élu(e) et appuie l'initiative en lui apportant une légitimité politique. Il/elle incarne le pouvoir politique de par son statut et c'est un atout pour consolider la mise en place de la participation citoyenne.

- Participe à l'initiative
L'élu(e) participe à la fois en tant qu'élu(e) mais également en tant que citoyen(ne).
En tant qu'élu(e), il/elle entérine les actions envisagées selon leurs faisabilités, l'existant et les démarches à mener avec les différentes collectivités. Si les actions ne sont pas réalisables en l'état, il/elle invite le groupe à les faire évoluer. Il/elle doit, dans tous les cas, expliquer son avis et argumenter auprès du groupe. Il/elle reste également disponible et ouvert à la discussion, si un(e) citoyen(ne) souhaite aborder un point de la rencontre avec lui. Il/elle crée une relation de confiance avec les participants en manifestant une écoute attentive. Il/elle informe des modalités de réussite du projet. De cette manière, il/elle crée une relation de confiance avec eux.
En tant que citoyen, il/elle prend part aux activités proposées dans le cadre des rencontres comme n'importe quel participant.

Forme un tandem avec le (ou la) chargé(e) de mission

L'élu(e) et le/la chargé(e) de mission échangent régulièrement sur les rencontres et planifient avant la rencontre un temps de préparation et un temps de débriefing après qu'elle ait eu lieu. Pendant les rencontres, ils/elles suivent de près l'avancement des groupes-projets et leurs réussites.

Pour combiner l'expertise technique avec l'appui politique, l'élu(e) peut coanimer les rencontres avec le/la chargé(e) de mission. Ils/elle forment ainsi un tandem qui consolide la démarche de participation.

Tandem élu(e)/chargé(e) de mission : Dans le cadre du Club climat et transition, le PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras a formé un tandem composé de la chargée de mission concertation citoyenne et de l'élue référente sur la mission. L'élue, fortement impliquée dans la mission, participe régulièrement aux rencontres. Elle y incarne la figure politique mais aussi une citoyenne engagée dans un groupe-projet.

LES CITOYENS

L'initiative de participation s'articule autour des citoyens et évolue en fonction de leurs envies et besoins. Nous allons voir dans ce paragraphe les motivations des citoyens et les raisons pour lesquelles ils s'engagent. Ces points de motivations et d'envie sont issus du livret de GRAINE Centre - Livret méthodologique : Participation citoyenne découverte de la nature, d'information et d'animation du débat public [2].

Les motivations identifiées pour s'engager dans un projet sont les suivantes :
- Le souhait d'agir pour la commune et la collectivité et de voir son travail se transformer en projet concret.
- L'envie de rencontrer de nouvelles personnes ayant également la volonté de s'engager pour la communauté.
- L'appartenance à un groupe : Se sentir dans une dynamique collective motive la venue des citoyens qui se sentent engagés personnellement à faire vivre le projet.
- L'envie d'acquérir de nouvelles connaissances et de partager ses propres connaissances au reste du groupe (et à l'extérieur).
- Œuvrer pour la protection de l'environnement : Les habitants s'engageant ont tous pour valeur commune la protection ainsi que le respect de l'environnement. Ils ont le sentiment de faire avancer la cause en participant à l'initiative.
- Être reconnu et valorisé. Au sein d'un groupe, chacun peut être entendu et contribuer à l'avancement.
- La concrétisation et la réussite du projet : la perspective de concrétisation et les exemples de réussites passées incitent à s'engager plus facilement.

L'engagement sera facilité si la plupart de ces conditions sont remplies :
- Retrouver son propre engouement pour le projet auprès des autres participants.
- Trouver du plaisir à participer aux rencontres, à construire son projet et à organiser des événements.
- Se sentir légitime à participer : le citoyen sera d'autant plus impliqué s'il se sent utile et apporte une plus-value au groupe.
- Pouvoir travailler dans de bonnes conditions : il faut que le citoyen se sente à l'aise de s'exprimer sans peur d'être jugé et puisse être écouté par ses pairs.
- Il faut que le projet soit en accord avec les disponibilités de chacun. Il ne faut pas que les rencontres représentent une source de stress pour le citoyen.

Néanmoins, il existe différents degrés d'implication de la part des participants :
- Les acteurs : certains participants viennent avec une idée très précise de leur projet et souhaitent entrer rapidement dans la partie opérationnelle.
- Les volontaires : certains participants ont envie de faire avancer les choses mais ne savent pas comment s'y prendre. Ces derniers seront motivés et volontaires.
- Les curieux : ceux sont les participants qui « souhaitent voir avant de s'engager ». Ils ne resteront pas forcément ou ne seront pas forcément les plus volontaires au début.
Un des enjeux identifiés est de favoriser l'information et la formation sur les problématiques les plus prégnantes. Les participants gagneront en connaissances sur leurs projets et se sentiront encore plus légitimes d'en parler et de les défendre.

Un Club Climat et Transition qui peut donner lieu à des formations : Au Club Climat et Transition, il est possible, à la demande des citoyens, de réaliser des formations en lien avec la transition écologique et solidaire. Au printemps 2022, deux ateliers "Fresque du Climat" ont été organisés. Il s'agit d'ateliers collaboratifs qui permettent de comprendre l'essentiel des enjeux climatiques pour passer à l'action.

4. ANIMER LES RENCONTRES

Animer les rencontres c'est faire vivre l'initiative de participation en mettant en action les citoyens et en leur permettant de mener les projets à leur terme.

4.1 LES DEUX PREMIÈRES RENCONTRES : COCONSTRUIRE L'ORGANISATION ET LES MODALITÉS DES RENCONTRES

Nous avons accordé une attention très importante aux premières rencontres afin de nous assurer que les objectifs et les modalités étaient acceptés par tous.
Nous présentons ici les différents éléments que nous avons coconstruits avec les participants au cours des premières rencontres :

- S'entendre sur les objectifs de la démarche et des rencontres :

Définis préalablement entre élus et équipe technique, ils se doivent d'être clairs et sans ambiguïté. Il nous a paru indispensable qu'ils soient présentés, discutés et adaptés si nécessaire puis explicitement approuvés par les participants. Nous avons procédé de cette manière après avoir constaté l'échec de la "saison 1" (2019) du Club Climat et Transition. En effet, au cours de cette « saison 1 », la plupart des rencontres ont consisté à tenter de définir le cadre d'action du CCT. L'initiative s'est épuisée d'elle-même sans qu'aucune action n'ait été engagée, les citoyens las de ne pas voir de projets émerger.

- Définir les modalités :

Nous avons proposé aux participants une fréquence (toutes les 6 et 8 semaines), une durée (2 heures) et un horaire (de 18h à 20h) puis ces propositions ont été discutées jusqu'à l'obtention d'un consensus. Le choix des dates s'effectue dans la mesure du possible via un sondage. Une autre proposition était de définir une date régulière, par exemple « tous les premiers mardis des mois impairs », mais aucun jour n'a semblé correspondre à la majorité.

- Définir le cadre de confiance :

Il s'agissait ici de demander à chacun sa ou ses conditions sine qua none pour le bon fonctionnement du Club Climat et Transition. Les participants ont été invités à répondre à la question suivante :
« Quelles sont les conditions, les besoins à satisfaire pour que vous ayez envie de participer, pour que le CCT fonctionne ? » Exprimées tout à tour, ces conditions ont ensuite été discutées par l'ensemble des participants jusqu'à l'obtention d'un consensus. L'élue et la chargée de mission sont les garantes de ce cadre de confiance qui peut être re-discuté sur simple demande.

- Créer des premiers liens entre participants :

Les participants ne se connaissant pas entre eux, nous avons souhaité animer des temps spécifiques en début de séance permettant de tisser des premiers liens. Pour ce faire, l'ouverture de chaque rencontre par un atelier « brise-glace » permet à chacun de se présenter et au groupe de commencer à interagir dans un cadre ludique et rassurant. (Cf. référence [3] vers une série de brise-glaces).

- Former les groupes-projets :

L'activité principale du CCT étant la mise en œuvre de projet concret en faveur de la transition écologique et solidaire, nous avons invité les participants à se réunir dans un premier temps en fonction de leur thématique d'intérêt parmi 6 thématiques de la transition écologique et solidaire : l'alimentation et l'agriculture, les biens et les services, l'énergie, la mobilité, l'environnement et la biodiversité, la vie culturelle, locale, sociale et solidaire. Une fois réunis par thématique, les participants ont été invités à échanger sur les actions qu'ils souhaiteraient mettre en œuvre. Des propositions d'actions avaient été imaginées au préalable par l'élue et la chargée de mission afin d'inspirer les participants qui auraient du mal à se projeter dans le concret. Les participants réunis autour d'une action forment ensuite un "groupe-projet" appelé à se réunir à chaque rencontre pour définir l'action et la mettre en œuvre.

Notre conseil :
Ne pas vouloir tout définir lors de la première séance afin de laisser le temps aux participants d'y réfléchir entre deux rencontres mais également pour ne pas trop "alourdir" la première rencontre qui pourrait alors rebuter des participants.

4.2 DÉROULÉ-TYPE D'UNE RENCONTRE DU CLUB CLIMAT ET TRANSITION

Chaque rencontre se déroule selon un format plus ou moins récurrent mais celui-ci n'est pas figé. Chaque participant peut proposer des évolutions, des ateliers, des méthodes ou outils d'animation s'il le souhaite.

Introduction/accueil :
La séance débute par un mot d'introduction et d'accueil de l'élue et/ou de la chargée de mission. Celle-ci présente également l'ordre du jour de la rencontre.
Interconnaissance et mise en présence : Avant d'entamer les ateliers, un temps de d'interconnaissance et de mise en présence est systématiquement prévu afin de renforcer les liens entre participants et de dynamiser le groupe avant de démarrer les échanges. Ce temps d'interconnaissance et de mise en présence est différent à chaque rencontre.
> Ces temps, souvent appeler « brise-glaces », peuvent avoir différents objectifs : inviter les participants à se concentrer sur la rencontre, dynamiser physiquement les participants afin de stimuler ensuite leur réflexion, permettre aux participants de mieux se connaître, etc. Nous avons notamment testé la présentation croisée (en binôme je me présente à mon voisin, il se présente à moi puis en plénière je présente mon voisin au groupe et il me présente); l'info, le sentiment que l'on veut partager (chaque participant est invité à s'exprimer sur une info qu'il a eue ou un sentiment qu'il a ressenti depuis la dernière rencontre), petit jeu collaboratif, etc.

Atelier en groupes-projets :
Les participants sont ensuite invités à se réunir par groupes-projets pour se consacrer à la définition et à la mise en œuvre de leur(s) action(s). Les nouveaux participants sont invités à rejoindre un des groupes existants ou à proposer la création d'un groupe-projet.

Partages en plénière :
Les participants reviennent ensuite en plénière et chaque groupe-projet présente ensuite à l'ensemble du groupe l'état d'avancement de son action, les points de blocage, les besoins, les réussites. Cette présentation est suivie d'un temps de questions/réponses et de discussions. Cela permet à l'ensemble des participants d'être informés de toutes les actions en cours et d'y contribuer.

Temps d'échanges :
Un temps est ensuite dédié au partage d'informations diverses que les participants (y compris l'élue et la chargée de mission) souhaitent communiquer (évènements à venir, nouvelles d'un projet extérieur au CCT, interrogations, etc.)

Clôture :
Un temps de clôture est souvent proposé. Dans la mesure du possible, ce temps doit être différent d'une rencontre à l'autre. L'objectif est d'inviter les participants à faire un premier bilan de la rencontre avant de quitter celle-ci, de les encourager à formuler les points positifs ou négatifs, de mesurer leur propre engagement, et pour l'élue et la chargée de mission, d'avoir des retours afin de pouvoir adapter les rencontres.

Il existe de nombreuses manières et de nombreux outils pour clôturer une rencontre, tels que

- l'arbre des personnages : chaque participant se place sur l'arbre et justifie pourquoi c'est cette position qu'il a choisie,

- le retour sur investissement : la question suivante est posée: « Au regard du temps que vous avez consacré pour cette rencontre et les autres, comment estimez-vous ce temps ? » Les participants évaluent ainsi individuellement leur engagement sur des post-it et déposent leurs contributions le long d'un axe, en bas à gauche : « j'ai totalement perdu mon temps, j'aurais mieux fait de faire autre chose » ; en haut à droite : « j'ai bien fait de venir, ça m'a apporté beaucoup ».

Noter qu'un temps d'accueil et d'introduction est systématiquement prévu pour les nouveaux participants pendant 30 minutes avant chaque rencontre afin de leur présenter le Club Climat et Transition sans avoir à empiéter sur le temps de la rencontre proprement dite.

LES MÉTHODES ET OUTILS D'ANIMATION

Il existe de très nombreuses méthodes et outils d'animation à adapter à chaque contexte et objectif.

Au PETR, nous avons à cœur de proposer une animation participative, dynamique et inclusive. L'objectif de cette animation est que chaque participant se sente à l'aise et stimulé pour prendre part aux actions, à partir de ses compétences et de ses envies.

Voici deux exemples d'outils que nous n'avons pas encore eu l'occasion de tester mais qui nous semble intéressants :

- World Cafe [4]: Le principe consiste à désigner un animateur pour un nombre de tables défini (en général 5 ou 6). L'animateur va voir défiler un groupe de personnes qui auront à discuter d'une question bien précise. Après un temps défini, le petit groupe se déplace à la table suivante avec une nouvelle question et un nouvel hôte et renouvelle son questionnement. A la fin des tours, chaque hôte synthétise les principales conclusions sur sa question. Ainsi, le groupe présentant des difficultés peut se répartir en hôte avec à sa place une problématique rencontrée par le groupe. Ce type d'initiative va se nourrir des idées de tous et booster la créativité du groupe qui rencontre les problématiques et est d'autant plus efficace que les liens entre les habitants sont forts.

- L'accélérateur de projet [5] : C'est une méthode collaborative qui mobilise la dynamique d'intelligence collective afin de résoudre des problèmes ou des difficultés, pour les comprendre et faire des propositions. Afin d'assurer son succès, il est nécessaire de créer un espace sans jugement, de bienveillance et d'empathie envers les autres. Comptez entre 40 et 60 minutes. Définissez dans le groupes trois rôles : un exposant (qui présente sa situation problématique avec une question claire à poser au groupe), un animateur (gardien de la méthode et assure le bon déroulement et timing) et un secrétaire (prend des notes, inscrit dans un tableau les éléments de réponses proposés). L'exposant va présenter son problème sans intervention du groupe puis le reste du groupe va poser des questions pour clarifier le problème. L'exposant va ensuite reformuler sa question et les autres membres du groupe vont réagir, exprimer des suggestions et commenter.

4.3 COMMENT PÉRENNISER OU RENOUVELER LA MOBILISATION

Pérenniser la mobilisation est crucial pour le bon déroulé des rencontres et la concrétisation des actions. Mais il n'est pas aisé de maintenir une forte mobilisation sur le long terme, ni de renouveler la participation. En effet, il a été constaté au sein de toutes les structures que nous avons sollicitées que la mobilisation s'effrite inévitablement dans le temps.

Il n'y a pas de recette secrète pour y palier, mais il nous parait important d'expérimenter : essayer de redynamiser les rencontres et essayer d'attirer de nouvelles personnes, un public différent pour apporter de nouvelles synergies dans le groupe.

Se retrouver en dehors des rencontres : L'association Loiret Nature Environnement a favorisé les échanges en dehors des rencontres et il est arrivé que le chargé de mission et un groupe-projet se retrouvent chez un habitant. La présence du chargé de mission facilite souvent la dynamique projet mais ce genre de rencontres sont encore plus intéressantes si elles sont proposées par les habitants. De même, le groupe peut se rejoindre dans des lieux publics conviviaux (bibliothèques, cafés, etc.). Leur projet avancera d'autant plus vite et ils apprendront à mieux se connaître.

Créer des temps annuels : Le Pays de Brest organise chaque année trois temps pendant lesquels tous les citoyens membres du réseau Climat sont invités à se rencontrer. Ils partagent leurs visions et échangent autour d'un repas.

Café Papote : Le Pays de Brest organise tous les douze du mois un café papote. C'est un temps, sans ordre du jour, où les membres du réseau se retrouvent pour partager un café, discuter. Cela favorise les liens entre les participants et de ce fait, leur motivation à participer.

Alterner les types de rencontres : Une idée de la commune de Loos-En-Gohelle a été d'alterner les rencontres classiques avec un temps informel pour faire « revenir » des personnes qui avaient peu à peu perdu la motivation.

Notre conseil :
De petites attentions telles que des boissons offertes, un apéritif ou des viennoiseries sur un temps informel, sont une manière de reconnaître l'engagement fourni par les citoyens et de créer des temps plus conviviaux.

RÉFÉRENCES

[1] Définitions des différents types de concertation/participation citoyenne : source Clés pour Agir de l'ADEME, page 17, *https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/participation-citoyenne-planification-et-amenagement-urbain-durables-8621.pdf*

[2] Livret rédigé par l'association GRAINE : *http://www.grainecentre.org/participation-citoyenne*

[3] Site de l'entreprise Chouette Impact qui est spécialisée dans la sensibilisation à l'écologie. Dans l'onglet Icebreaker, une série de brise glaces en lien avec la transition écologique et solidaire : *https://chouette-impact.fr/icebreakers/*

[4] Site de l'association AFCI où le principee du World Café est décrit de manière exhaustive : https://www.afci.asso.fr/wp-content/uploads/2014/09/guide_world_cafe.pdf

[5] Fiche ressource rédigée dans le cadre des rencontres nationales des directeurs d'ateliers technologiques et d'exploitations de l'enseignement agricole, Besançon, 12-14/04/2016 par Roger Brouet : *https://wikis.cdrflorac.fr/wikis/WikiBASEPA/files/FichierRessource1_acclrateur_de_projet_revu_Roger.pdf*

POUR EN SAVOIR PLUS

Retrouvez toutes les informations sur les activités du Club Climat et Transition du PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras sur notre site, rubrique « participation citoyenne » :

www.paysgrandbrianconnais.fr

REMERCIEMENTS

Le PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras remercie l'ensemble des personnes qui participent aux rencontres Club Climat et Transition et agissent ainsi en faveur de la transition écologique et solidaire du territoire.

Le PETR remercie également les structures et les agents des structures qui ont accepté de partager leurs expériences afin d'enrichir ce livret : Agence Climat Pays de Brest, Association Loiret Nature Environnement, Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes, Commune de Loos En Gohelle, PETR Bruche et Mossig.

ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Ce livret a été financé par l'ADEME dans le cadre du Contrat de Transition Ecologique et Solidaire du PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras

Rédacteur : *PETR*

Directeur de la publication :
Pierre LEROY
Président du PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras

Réalisation :
© Atelier Itrane
Z.A. la Tour, 05100 Villard Saint Pancrace
04 92 20 32 61

LA GRAVE • VILLAR D'ARÈNE • MONÊTIER LES BAINS • LA SALLE LES ALPES • ST CHAFFREY • BRIANÇON • NÉVACHE • VAL DES PRÈS • MONTGENÈVRE • PUY ST ANDRÉ • PUY ST PIERRE • VILLARD ST PANCRACE • CERVIÈRE • VALLOUISE-PELVOUX • LES VIGNEAUX • PUY ST VINCENT • L'ARGENTIÈRE LA BESSÉE • FREISSINIÈRES • ST MARTIN DE QUEYRIÈRES • LA ROCHE DE RAME • CHAMPCELLA • ABRIÈS • AIGUILLES • RISTOLAS • MOLINES • ST VÉRAN • CHATEAU VILLE-VIELLE • RISOUL • SAINT CLÉMENT • GUILLESTRE • MONT DAUPHIN • LA GRAVE • VILLAR D'ARÈNE • MONÊTIER LES BAINS • LA SALLE LES ALPES • ST CHAFFREY • BRIANÇON • VAL DES PRÈS • MONTGENÈVRE • PUY ST ANDRÉ • PUY ST PIERRE • VILLARD ST PANCRACE • CERVIÈRE • VALLOUISE-PELVOUX • LES VIGNEAUX • PUY ST VINCENT • L'ARGENTIÈRE LA BESSÉE • FREISSINIÈRES • ST MARTIN DE QUEYRIÈRES • LA ROCHE DE RAME • CHAMPCELLA • ABRIÈS • AIGUILLES • RISTOLAS

Club climat & Transition

PETR

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

• Brianconnais • Ecrins • Guillestrois • Queyras